

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 21, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

[Editor's note: Please note that this meeting may contain strong language and addresses sensitive matters that may be difficult to read or watch.]

Senator Brian Francis (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples. Before we begin our meeting, I will ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory.

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan. I live in Saskatoon, which is in the heart of Treaty 6 territory.

Senator LaBoucane-Benson: Patti LaBoucane-Benson, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick.

Senator Coyle: Mary Coyle from Antigonish, Nova Scotia.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Sorensen: Karen Sorensen from Banff, Alberta, Treaty 7 territory.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory.

Senator Audette: *[Innu-Aimun spoken]*

The Chair: Before we begin, I want to mention that this meeting will touch on the residential school system and its lasting impact, which could be triggering and distressing to some viewers. If you require support, please note there are services available 24-7 and toll-free through the National Indian

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 21 mars 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

[Note de la rédaction : Veuillez noter que cette réunion peut contenir un langage pouvant choquer et aborde des sujets sensibles qui peuvent être difficiles à lire ou à regarder.]

Le sénateur Brian Francis (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Honorables sénateurs, je voudrais commencer en reconnaissant que la terre où nous nous réunissons appartient au territoire ancestral traditionnel non cédé de la nation des Algonquins anishinabes, où vivent maintenant quantité d'autres Premières Nations, Métis et Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaw Brian Francis, originaire d'Epekwitk, également connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard. Je suis président du Comité des peuples autochtones. Avant de commencer la réunion, je demanderai aux membres du comité de se présenter en donnant leur nom et leur province ou territoire.

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan. Je vis à Saskatoon, au cœur du territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Patti LaBoucane-Benson, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de Banff, en Alberta, sur le territoire visé par le Traité n° 7.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, du territoire visé par le Traité n° 6, en Colombie-Britannique.

La sénatrice Audette : *[Mots prononcés en innu-aimun]*

Le président : Avant de commencer, je veux souligner que la présente réunion portera sur le système de pensionnats et de ses effets durables, ce qui pourrait être perturbant et troublant pour certains spectateurs. Si vous avez besoin de soutien, sachez que des services sont offerts sans frais 24 heures sur 24, sept jours

Residential School Crisis Line, which is available for survivors and anyone affected at 1-866-925-4419; and the Hope for Wellness Help Line, which is available to First Nations, Inuit and Métis people across Canada at 1-855-242-3310, or the online chat at, hopeforwellness.ca.

I would now like to introduce the witnesses on our first panel. From the office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools, we have Kimberly Murray, Independent Special Interlocutor; Wendelyn Johnson, Executive Director; and Donald Worme, Independent Legal Counsel. *Wela'lin* and thank you all for joining us today.

Ms. Murray will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with Senators.

Kimberly Murray, Independent Special Interlocutor, Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools: Thank you.

[Kanien'kéha spoken]

Good morning, senators. As noted, my name is Kimberly Murray, I am Mohawk and a member of the Kahnesatake Mohawk Nation, located in what is now known as Quebec, as Senator Audette mentioned. I would first like to say *niawen'kó:wato* Elder Barbara Cameron for doing an opening prayer for us before we started this important conversation. I would also like to acknowledge that we're on the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Nation, and I recognize that Ottawa has been and continues to be the home of many First Nations, Métis and Inuit. I too lived in Ottawa at one point as a First Nations woman, and I am very honoured to have had the hospitality of the Algonquin Nation while I lived here.

I want to say thank you again to all the senators for inviting me to share with you about my mandate about the Independent Special Interlocutor and some of the work that we have done in the seven months since I have been in this position. As noted, I'm joined with two of my colleagues, Wendelyn Johnson, Executive Director, and Donald Worme, who is one of my legal counsel, and he's going to answer all of the really hard questions you are going to throw at me.

I wanted to start off by talking about when Tk'emlúps announced the recovery of 215 children in May 2022, the Government of Canada immediately said that we're going to appoint an Independent Special Interlocutor. Many people

sur sept, sur la Ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats indiens, qui est mise à la disposition des survivants et de toute personne qui en a besoin, au numéro 1-866-925-4419; ainsi que sur la Ligne d'écoute d'espérance pour le mieux-être, offerte aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada au 1-855-242-3310 ou par clavardage à espoirpourlemeilleure.ca.

Je voudrais maintenant vous présenter les témoins de notre premier groupe. Du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens, nous recevons Kimberly Murray, interlocutrice spéciale indépendante; Wendelyn Johnson, directrice exécutive; et Donald Worme, conseiller juridique indépendant. *Wela'lin* et merci de vous joindre à nous aujourd'hui

Mme Murray fera une allocution d'ouverture d'approximativement cinq minutes, après quoi nous procéderons à la période de questions et de réponses avec les sénateurs.

Kimberly Murray, interlocutrice spéciale indépendante, Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens : Je vous remercie.

[Mots prononcés en kanien'kéha]

Bonjour, sénateurs. Comme le président l'a indiqué, je m'appelle Kimberly Murray. Je suis mohawk et membre de la nation mohawk de Kahnesatake, qui habite dans ce qui s'appelle maintenant le Québec, comme la sénatrice Audette l'a souligné. Je voudrais d'abord dire *niawen'kó:wa* à l'aînée Barbara Cameron pour avoir fait une prière d'ouverture pour nous avant que nous n'entamions cette importante conversation. Je voudrais également reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire non cédé de la nation algonquine et qu'Ottawa a été et continue d'être le lieu de résidence d'un grand nombre de Premières Nations, de Métis et d'Inuits. J'y ai moi-même vécu à titre de femme autochtone et je suis très honorée d'avoir bénéficié de l'hospitalité de la nation algonquine pendant mon séjour ici.

Je veux remercier de nouveau tous les sénateurs de m'avoir invitée à leur parler de mon mandat d'interlocutrice spéciale indépendante et de certains des travaux que nous avons réalisés depuis sept mois, soit depuis que j'occupe ce poste. Comme le président l'a précisé, je suis accompagnée par deux collègues : Wendelyn Johnson, directrice exécutive, et Donald Worme, un de mes conseillers juridiques, qui répondra à toutes les questions vraiment difficiles que vous me poserez.

Je voulais commencer en soulignant que quand les Tk'emlúps ont annoncé la découverte de 215 enfants en mai 2022, le gouvernement du Canada a immédiatement indiqué qu'il nommerait un interlocuteur spécial indépendant. Nombreux sont

wondered what the heck is an interlocutor, what do they do and what does it mean?

It took about a year for the government to get the mandate in place. I understand, from speaking with Minister Lametti and his colleagues, that a number of Indigenous leaderships were consulted on what the mandate should include and what it shouldn't include. I was appointed for a two-year mandate, which commenced in June 2022.

As I started my work, one of the things that was really important to me as the Independent Special Interlocutor was to hear from elders and survivors about how they wanted us to guide our work. What were our guiding principles? I would like to share with you our guiding principles that have been established. I think it will give a better understanding of the work we are doing as we move forward.

The first guiding principle is that the bodies and spirits of missing Indigenous children must be treated with honour, respect and dignity. That is so important because those children were not given the honour, respect and dignity that they deserved when they were apprehended and taken to these Indian residential schools. We want to make sure that we bring that honour back to them on their deaths and at their burial sites.

We're also guided by the principle that survivors have to be honoured and acknowledged for raising public awareness about the truths of unmarked burials of children who died at Indian residential schools. We know survivors and community members have been speaking about these burials for decades. We know that the Truth and Reconciliation Commission of Canada, also known as the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, wrote an entire volume about the missing children and unmarked burials, and in that volume, the TRC identified a number of communities where children's remains had been recovered and found. We have to honour those survivors that have been raising this, over and over again, to a country that hasn't been listening.

We hope the country is listening now. I know, as I speak to communities, that they are experiencing the violence of denialism. Every time an announcement of anomalies, reflections or recoveries are made, communities are being inundated by people emailing or phoning them to attack them and saying, "This didn't happen." I sit here and tell you this happened. I have seen the records. I have seen the photographs of children in coffins. We all need to fight this denialism, and it shouldn't be left to the survivors to have to do that.

The next guiding principle that I want to speak about is that Indigenous families and communities have a right to know what happened to their children who died in Indian residential schools. That right to know, that right to the truth, as you all know, is a recognized international right. Survivors, communities and

ceux qui se sont demandé ce qu'un interlocuteur pouvait bien être, ce qu'il fait et ce que cela signifie.

Le gouvernement a mis environ un an à élaborer le mandat. Je crois comprendre, pour avoir parlé avec le ministre Lametti et ses collègues, qu'un certain nombre de chefs autochtones ont été consultés sur ce que ce mandat devait comprendre et ne pas comprendre. J'ai été nommée pour un mandat de deux ans, qui a débuté en juin 2022.

Quand je me suis mise à l'œuvre, j'ai jugé très important qu'à titre d'interlocutrice spéciale indépendante, j'entende des aînés et des survivants pour savoir comment ils voulaient guider notre travail. Quels seraient nos principes directeurs? Je voudrais vous faire part des principes directeurs qui ont été établis, car je pense que cela vous permettra de mieux comprendre le travail que nous accomplissons à mesure que nous progressons.

Le premier principe directeur, c'est que les corps et les esprits des enfants autochtones disparus doivent être traités avec honneur, respect et dignité. C'est primordial, car ces enfants n'ont pas reçu l'honneur, le respect et la dignité qu'ils méritaient quand ils ont été appréhendés et conduits dans les pensionnats indiens. Nous voulons veiller à leur rendre leur honneur sur les lieux de leur décès et de leur inhumation.

Nous nous appuyons également sur le principe selon lequel il faut honorer les survivants et saluer leurs efforts pour sensibiliser le public aux vérités des sépultures anonymes des enfants morts dans les pensionnats indiens. Nous savons que des survivants et des membres de la communauté parlent de ces sépultures depuis des décennies. Nous savons que la Commission de vérité et réconciliation du Canada, aussi connue sous le nom de Commission de vérité et réconciliation, ou CVR, a écrit un volume entier sur les enfants disparus et les sépultures anonymes, dans lequel elle énumère un certain nombre de communautés où des restes d'enfants ont été découverts et récupérés. Nous devons honorer les survivants qui ont révélé cette situation à maintes reprises à un pays qui faisait la sourde oreille.

Nous espérons que le pays écoute maintenant. Comme je parle avec les communautés, je sais qu'elles vivent la violence du négationnisme. Chaque fois qu'on annonce des anomalies, des réflexions ou des découvertes, les communautés sont inondées de courriels ou d'appels de gens qui les attaquent en déclarant que cela ne s'est pas produit. Assise ici devant vous, je vous affirme que cela s'est produit. J'ai vu des dossiers et des photographies d'enfants reposant dans des cercueils. Nous devons tous combattre ce négationnisme, car ce ne sont pas les survivants qui devraient avoir à le faire.

Le prochain principe directeur dont je veux vous parler est celui du droit qu'ont les familles et les communautés autochtones de savoir ce qu'il est arrivé aux enfants morts dans les pensionnats indiens. Vous savez tous que ce droit de connaître la vérité est un droit international reconnu. Les survivants, les

Canadians have a right to the truth. That includes a right to the records and to access those records. We have an ongoing challenge in this country with getting the documentation from the federal government, the provincial governments, the universities, the municipalities — the list goes on and on — where these records are. Communities have a right to that truth, and they have the right to have sovereignty over their own data and information.

The fourth guiding principle that I want to let you know about that guides our work is that the search for unmarked burials and the recovery of missing children must be governed by Indigenous law. It must be governed by the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, and it must be governed by the UN Convention on the Rights of the Child.

We know the UN declaration has many articles that are applicable to the work of recovering the missing children. We have to give life to those articles in the UN declaration act. We know Indigenous peoples and communities have laws that govern burial grounds. They have laws that govern the holding of their stories and their experiences. They have laws around protecting the land. It's time that Indigenous laws govern.

Finally, the fifth guiding principle that I want to speak to is that searches and investigations must follow the truth. This means we have to trace the movement of each of the children using the records, using testimonies from survivors that speak to the children that were brought to the Indian Residential Schools, that were there one day and then gone the next. We have to follow where they were sent. We know — and the Truth and Reconciliation Commission spoke about this — children were taken from the Indian Residential Schools to the Indian hospitals.

What we also know and what we're learning is they were also taken to many other institutions where they died. They were taken to provincial hospitals, mental health hospitals and provincial reformatories. There are searches of those grounds all across the country that communities are interested in doing. And we have some problems because Canada will only fund searches of grounds of former residential schools that are recognized under the Indian Residential Schools Settlement Agreement — 140 institutions, 145 when we add the five that were recently added under the Anderson agreement. There are many more institutions where children are buried.

Charles Camsell Hospital — I heard many of the senators are from Alberta — is a well-known hospital. Children are buried on those grounds. We know the Government of Canada and the church entities had a policy. They would not pay to return a child to their home community. It wasn't just at Indian Residential

communautés et les Canadiens ont le droit de connaître la vérité. Ils ont notamment le droit d'accéder aux dossiers. Or, il est toujours difficile au pays d'obtenir la documentation de la part du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des universités, des municipalités et d'autres entités détentrices de dossiers. Les communautés ont le droit de connaître la vérité et d'avoir la souveraineté sur leurs données et leurs informations.

Le quatrième principe directeur dont je veux vous parler pour vous expliquer ce qui guide notre travail est le fait que la fouille de sépultures anonymes et la récupération d'enfants autochtones disparus doivent être conformes aux lois autochtones, à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et à la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies.

Nous savons que la déclaration des Nations unies contient de nombreux articles qui sont applicables au travail de récupération des enfants disparus. Nous devons donner vie à ces articles. Nous savons que les peuples et les communautés autochtones ont des lois concernant les cimetières, la conservation de leurs histoires et de leurs expériences, et la protection de la terre. Il est temps que les lois autochtones s'appliquent.

Enfin, le cinquième principe que je veux vous exposer concerne le fait que les fouilles et les enquêtes doivent chercher la vérité. Cela signifie qu'il faut suivre les déplacements de chaque enfant en s'appuyant sur les dossiers et les témoignages de survivants qui parlent d'enfants amenés dans les pensionnats et qui ont disparu du jour au lendemain. Nous devons les suivre jusqu'à l'endroit où ils ont été envoyés. Nous savons — et la Commission de vérité et réconciliation en a parlé — que des enfants ont été transférés des pensionnats à des hôpitaux autochtones.

Nous savons et apprenons également que ces enfants ont été conduits dans de nombreux autres établissements où ils sont morts. Ils ont été confiés à des hôpitaux provinciaux, des établissements de santé mentale et des maisons de correction provinciales. Des communautés souhaitent effectuer des fouilles sur les terrains de ces établissements dans diverses régions du pays, mais nous éprouvons quelques problèmes, car le gouvernement du Canada ne financera les fouilles que sur les terrains des anciens pensionnats reconnus dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Cela inclut 140 établissements — 145 si on compte les cinq ajoutés récemment dans l'accord Anderson. Or, il existe de nombreux autres établissements où des enfants sont inhumés.

L'Hôpital Charles Camsell — j'ai entendu que plusieurs sénateurs viennent de l'Alberta — est un établissement bien connu. Des enfants sont inhumés sur son terrain. Nous savons que le gouvernement du Canada et les entités religieuses avaient pour politique de ne pas payer pour retourner les enfants à leur

Schools. It was at any institution where an Indigenous child was placed that the Government of Canada was paying for their maintenance.

Those are our guiding principles. I have a mandate to engage with survivors, Indigenous leadership and organizations to hear from them about their barriers, what is getting in the way of their finding this truth. What are the barriers stopping them from getting on the lands to do the searches that they need to do? We know we don't have legislation in Canada to protect these burial grounds. We don't have legislation in Canada to grant access to these grounds if they are privately owned. We have a big gap federally in the legislation.

What we have is a lot of provincial legislation that doesn't speak to each other, that isn't enforced. What we have are industries that know what the law is but are not abiding by the law, and we have no enforcement.

My mandate is to make recommendations for a new legal framework moving forward, to protect these burial grounds, to assist communities in the sacred work of recovering the children, to help them get access to their records that are housed in colonial institutions across Turtle Island.

I'm told to incorporate the UN declaration into the new legal framework.

I'm told to work with the national advisory committee, which I'm sure Stephanie Scott will speak about when she presents to you on the next panel.

I'm told to support the advancement of Calls to Action 71 through 76, which are in volume 4 of the TRC's *Missing Children and Unmarked Burials* volume.

I'm told my mandate is more than just the Indian residential school sites. It includes other associated sites.

I'm told to make recommendations on how we can return land to First Nations, Métis, and Inuit. We know many of the lands were expropriated to build these institutions on them. We know land transfers were done to church entities, and when we closed the residential schools, we didn't return those lands to the rightful landholders.

I have restrictions on my mandate. I can't compel records. I can only ask, which is okay, because I am an order-in-council, or OIC appointment, and if I get records, they fall under the same colonial laws that Library and Archives Canada and the federal government fall under. So that doesn't get the records into the hands of the people that need them.

communauté d'origine. Cette politique s'appliquait non seulement dans les pensionnats indiens, mais dans tous les établissements où des enfants autochtones ont été placés aux frais du gouvernement du Canada.

Tels sont nos principes directeurs. J'ai comme mandat de consulter les survivants, les chefs et les organisations autochtones pour qu'ils m'expliquent à quels obstacles ils se heurtent et ce qui les empêche de découvrir la vérité. Quels obstacles les empêchent de se rendre sur les terres pour réaliser les fouilles qu'ils doivent mener? Nous savons qu'aucune loi canadienne ne protège ces lieux d'inhumation ou ne permet d'y accéder s'ils se trouvent sur les propriétés privées. Les lois fédérales contiennent des lacunes criantes à cet égard.

Nous sommes devant une panoplie de lois provinciales qui ne concordent pas et qui ne sont pas appliquées, d'industries qui connaissent la loi, mais qui ne s'y conforment pas. Les lois ne sont pas appliquées.

Mon mandat consiste à présenter des recommandations sur un cadre juridique afin de protéger les lieux d'inhumation, d'appuyer les communautés dans le cadre du travail sacré effectué pour récupérer les enfants et de les aider à accéder aux dossiers conservés dans les établissements coloniaux disséminés sur l'Île de la Tortue.

On me demande d'incorporer la déclaration des Nations unies dans ce nouveau cadre juridique.

On me demande de collaborer avec le comité consultatif national, dont Stephanie Scott parlera certainement lorsqu'elle témoignera au cours du prochain volet de la réunion.

On me demande d'appuyer les appels à l'action 71 à 76, lesquels figurent dans le volume 4 du document de la CVR intitulé *Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués*.

On m'indique que mon mandat ne se limite pas aux pensionnats indiens, mais englobe d'autres établissements associés.

On me demande de formuler des recommandations sur la manière dont on peut rendre les terres aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Nous savons qu'un grand nombre de terres ont été expropriées pour y construire ces établissements. Nous savons que des terres ont été transférées à des entités religieuses et qu'à la fermeture des pensionnats, ces terres n'ont pas été rendues à leurs propriétaires légitimes.

Mon mandat comporte des restrictions. Je ne peux pas exiger qu'on me remette des dossiers. Je ne peux que les demander, ce qui est correct, car je suis nommée par le gouverneur en conseil et si j'obtiens des dossiers, ils sont assujettis aux mêmes lois coloniales qui s'appliquent à Bibliothèque et Archives Canada et au gouvernement fédéral. Les dossiers ne peuvent donc pas aller aux mains des personnes qui en ont besoin.

I'm told I can't interfere in any criminal or civil matters.

I issued a progress report. I have an interim report coming out in June of this year, and then I'll have a final report in June of 2024.

There are five things I want to speak to you about, if I may, and I touched on some of them as I was talking about our guiding principles. In our progress report, we talked about common concerns that we have heard across the country. I use that language, "common concerns," because that's what I am told to do in my mandate.

As I said, access to records: Federal and provincial privacy laws are in the way. Even when they are not in the way, institutions are relying on them and putting them in the way. We need to fix this.

Insufficient funding: We recently heard and are pleased that Canada has extended its funding to communities until 2025. That's not long enough. The work of recovering the children will take 10 to 20 years. We cannot treat the sacred work as a program. Canada needs to stand up and say to Indigenous communities that we are here to support you until this work is complete. Communities were faced with having to lay off some of their team members because they didn't know if the funding was going to be extended. They can't keep continuing to fund this in this way.

There have been delays in analyzing the data. We have communities doing ground searches, ground-penetrating radar, LiDAR, electro-magnetometry, all kinds of technologies. We do not have the expertise in Canada to keep up with the demand. We need to train Indigenous people. We need to work with our Indigenous technical institutes to get our people trained in this area.

We need access to land. This is what keeps me awake many nights, thinking about how some things could escalate. We have landowners that aren't allowing survivors onto properties, even to do ceremony, let alone to search the grounds. My office has had to write letters and have meetings with landowners to try to convince them that this is the right thing to do. We have landowners that have campers on top of the burials of children — known burials. We don't have any law to put a stop to this.

And finally, the big one, justice and accountability: Everywhere we go, where's the justice and where's the accountability? How do we hold the state and the church entities accountable for creating the conditions where these children died?

On m'indique que je ne peux pas m'ingérer dans des affaires criminelles ou civiles.

J'ai publié un rapport d'étape et j'ai un rapport intérimaire qui paraîtra en juin prochain. Je publierai mon rapport final en juin 2024.

Si vous me le permettez, je voudrais vous parler de cinq points, que j'ai effleurés quand j'ai parlé de nos principes directeurs. Dans notre rapport d'étape, nous parlons des préoccupations communes que nous avons entendues au pays. J'emploie l'expression « préoccupations communes » parce que c'est ce qui m'est demandé de faire dans mon mandat.

Comme je l'ai indiqué, il faut accéder aux dossiers, mais les lois fédérales et provinciales de protection des renseignements personnels nous en empêchent. Même quand elles ne font pas obstacle, les établissements s'en servent pour nous mettre des bâtons dans les roues. Il faut régler ce problème.

Le financement est insuffisant. Nous avons été enchantés d'apprendre récemment que le gouvernement du Canada prolonge le financement qu'il verse aux communautés jusqu'en 2025. Ce n'est toutefois pas assez long. Il faudra de 10 à 20 ans pour récupérer les enfants. On ne peut pas traiter ce travail sacré comme un programme. Le gouvernement du Canada doit prendre ses responsabilités et dire aux communautés autochtones qu'il est là pour les appuyer jusqu'à ce que ce travail soit terminé. Certaines communautés sont obligées de mettre à pied des membres de leur équipe parce qu'elles ignorent si le financement sera prolongé. Elles ne peuvent pas continuer de financer ainsi leurs activités.

L'analyse des données accuse du retard. Des communautés effectuent des fouilles sur le terrain, utilisant des géoradar, des radars optiques, l'électromagnétométrie et un éventail de technologies. Nous ne possédons pas l'expertise du gouvernement du Canada pour répondre à la demande. Nous devons former des Autochtones et collaborer avec les instituts techniques autochtones à cette fin.

Nous devons avoir accès à la terre. C'est ce qui me tient éveillée la nuit, alors que je pense à la manière dont les choses pourraient s'envenimer. Certains propriétaires terriens ne permettent pas aux survivants de pénétrer sur leur propriété, même pas pour y tenir une cérémonie et encore moins pour y mener des fouilles. Mon bureau a dû écrire des lettres et tenir des rencontres avec des propriétaires pour les convaincre que c'est la bonne chose à faire. Certains propriétaires ont stationné des roulettes sur des sépultures d'enfants, alors qu'on sait qu'elles sont là. Aucune loi ne les en empêche.

J'en arrive enfin au point principal : la justice et la responsabilité. Partout où nous allons, où sont la justice et la responsabilité? Comment pouvons-nous tenir l'État et les entités religieuses responsables de la création des conditions dans lesquelles ces enfants sont décédés?

We know the International Criminal Court has refused to investigate burials and the unmarked graves and the missing children in Canada. They refuse because they say their jurisdiction only applies from 2002, when they were created. I don't think that's a good enough answer. The international community has failed us. I spoke to the special rapporteur and raised this very issue. Our international mechanisms aren't helping us.

Who are the right police to take on such an investigation, the RCMP, OPP, Quebec provincial police service, municipal police services? Almost every single police service in this country was involved in Indian Residential Schools, apprehending the children, taking them to the schools, collecting them when they ran away and bringing them back, failing to do proper criminal investigations when leadership and families complained about abuses that were happening in the institutions, failing to respond when children went missing and not investigating. This is all written about in the TRC report. So who are the right police?

Where are we as a country with First Nations policing? Maybe First Nations police services might be the answer. They are the only police services in this country that weren't involved in Indian Residential Schools, but we don't fund them properly. We don't have legislation. They are not considered an essential service yet. We need some movement around First Nations policing, because I see an important role for them in the future investigation of missing children.

I know I have taken time. I will speak about one last thing and then open it up to questions and comments.

Canada recently contracted the International Commission on Missing Persons, a contract for \$2.2 million, to come here to our territories and talk about DNA and exhumation. I raised concerns about that contract. It was done behind closed doors with no consultation with any of the national Indigenous organizations, with no consultation with any leadership and no consultation with survivors. They are to prepare a report by June. I'm told they are going to extend the timeline after they do 35 community engagement sessions, and they are going to make recommendations for a new framework moving forward.

We have told Minister Miller and Minister Lametti that this is a flawed process and there needs to be some changes to this agreement.

I'm also very concerned because the International Commission on Missing Persons has no expertise working with First Nations people, no expertise working with Indigenous people around the world. They told me in a meeting that they didn't know anything

Nous savons que la Cour pénale internationale a refusé de mener une enquête sur les sépultures anonymes et les enfants disparus, faisant valoir que son mandat ne s'applique qu'à partir de 2002, l'année de sa création. Je ne pense pas que cette réponse soit assez bonne. La communauté internationale nous a abandonnés. J'ai parlé au rapporteur spécial et abordé la question. Les mécanismes internationaux ne nous aident pas.

Quel corps de police peut mener une telle enquête? La GRC, la police provinciale de l'Ontario, le service de police provincial du Québec, les services de police municipaux? Presque tous les corps de police du pays ont collaboré avec les pensionnats indiens, appréhendant des enfants, les conduisant aux pensionnats, les y ramenant quand ils s'en échappaient, omettant d'effectuer des enquêtes criminelles adéquates quand des familles et des chefs autochtones se plaignaient de ce qui se passait dans les établissements, et ne réagissant pas et ne menant pas d'enquête quand des enfants disparaissaient. C'est ce que révèle le rapport de la CVR. Quel corps de police peut mener une enquête?

Où en est notre pays sur le plan des services de police des Premières Nations? Ces services pourraient être la réponse, puisque ce sont les seuls corps de police du pays qui n'ont pas collaboré avec les pensionnats. Ils ne sont toutefois pas financés adéquatement. Nous n'avons pas de loi et ces services ne sont pas encore considérés comme essentiels. Il faut que les choses bougent à cet égard, car je pense que les services de police des Premières Nations ont un rôle important à jouer dans les futures enquêtes sur les enfants disparus.

Je sais que j'ai pris du temps. Je traiterai d'un dernier point, puis je répondrai à vos questions et à vos commentaires.

Le Canada a récemment conclu un contrat de 2,2 millions de dollars avec la Commission internationale pour les personnes disparues afin que des représentants de cette organisation viennent dans nos territoires pour discuter de la question de l'ADN et de l'exhumation. J'ai soulevé des préoccupations au sujet de ce contrat. Il a été conclu derrière des portes closes, sans consultation avec les organisations autochtones nationales, sans consultation avec les dirigeants autochtones et sans consultation avec des survivants. Les représentants devaient préparer un rapport pour le mois de juin. J'ai appris que cette échéance sera reportée après la tenue de 35 séances de consultation dans les collectivités et que les représentants formuleront des recommandations concernant un nouveau cadre pour l'avenir.

Nous avons fait savoir au ministre Miller et au ministre Lametti qu'il s'agit d'un processus boiteux et que des modifications doivent être apportées à cette entente.

Je suis également très préoccupée par le fait que la Commission internationale pour les personnes disparues n'a aucune expérience de travail avec les peuples des Premières Nations, avec les peuples autochtones dans le monde. Les

about section 35 of our Constitution, about treaty rights, about Aboriginal rights. They don't have the cultural competency to do engagement sessions. There are better mechanisms with the United Nations — which they are not — that could have done this consultation. So I continue to raise concerns.

They have already started their work. We need to fix that agreement. It is public. Canada wasn't going to make it public. It is public now on the ICMP website after we put some pressure on them to make it public.

I have been holding gatherings. We're about to host our fourth national gathering in Toronto next week. We have held gatherings in British Columbia, one in Edmonton and one in Winnipeg. We go to a lot of places. We will be in Toronto next to talk about the importance of Indigenous law and how we incorporate Indigenous law into a new legal framework. Then we'll be going to Montréal to hold a gathering there in September. Our final gathering will be in the Far North. We are still trying to determine the location; likely the eastern Arctic.

As we do these gatherings, in between, I attend and meet with survivors directly, with the teams that are doing the sacred work of recovery, meeting with leadership and attending assemblies to make sure everyone is aware of the work that we're doing. We have also posted a call for submissions. Anyone — any Canadian, any community, any survivor, any organization — can make a written submission to us on any of the areas of our mandate, and that call for submission is on our website.

With that, I am going to stop and open it up to comments and questions, and defer them all to my colleague Don Worme.

The Chair: Thank you, Ms. Murray. The floor is open for questions. I'll start by asking one.

You briefly touched on this during your remarks, but I want to ask if you could expand on how current legal, federal and provincial frameworks do not adequately support survivors and their families and communities in work to search, identify, recover, protect and commemorate. What specific kinds of legislative changes are we looking at to ensure consistency with UNDRIP?

Ms. Murray: Certainly. I can give you a few examples.

représentants m'ont dit lors d'une rencontre qu'ils ne connaissaient rien à propos de l'article 35 de notre Constitution, des droits issus de traités et des droits des Autochtones. Ils n'ont pas les compétences culturelles nécessaires pour tenir des séances de consultation. Certains organismes des Nations unies — cette organisation n'en fait pas partie — auraient été plus aptes à mener cette consultation. Je continue donc à soulever des préoccupations.

Les représentants ont déjà commencé leur travail. Nous devons régler les problèmes concernant cette entente. Elle a été rendue publique. Le Canada n'avait pas l'intention de la rendre publique. Elle figure maintenant sur le site Web de la CIPD, car nous avons exercé des pressions pour qu'il la rende publique.

J'ai organisé des rassemblements. Notre quatrième rassemblement national aura lieu à Toronto la semaine prochaine. Nous avons tenu quelques rassemblements en Colombie-Britannique, un à Edmonton et un à Winnipeg. Nous nous sommes rassemblés à beaucoup d'endroits. Nous serons à Toronto pour parler de l'importance du droit autochtone et de la façon d'intégrer le droit autochtone dans un nouveau cadre juridique. Nous tiendrons ensuite un autre rassemblement à Montréal en septembre. Notre dernier rassemblement aura lieu dans le Grand Nord. Nous ne savons pas encore où il se tiendra exactement, mais ce sera probablement dans l'Est de l'Arctique.

Entre les rassemblements, je rencontre des survivants et les équipes qui s'occupent de la récupération. Je rencontre aussi des dirigeants et j'assiste à des assemblées pour m'assurer que tout le monde est au courant du travail que nous effectuons. Nous avons également diffusé un appel à soumettre des mémoires. Quiconque — que ce soit un Canadien, une collectivité, un survivant, une organisation — peut nous présenter un mémoire écrit à propos de n'importe quel aspect de notre mandat. Cet appel à soumettre des mémoires se trouve sur notre site Web.

Je vais m'arrêter là. Je suis disposée à recevoir vos commentaires et vos questions, auxquels mon collègue Don Worme pourra aussi répondre.

Le président : Merci, madame Murray. Nous allons passer aux questions. Je vais poser la première.

Vous avez effleuré le sujet durant votre exposé, mais j'aimerais que vous en disiez plus long au sujet du fait que les actuels cadres juridiques fédéral et provinciaux ne permettent pas de soutenir adéquatement les survivants, leurs familles et leurs collectivités dans le cadre de leur travail de recherche, d'identification, de récupération, de protection et de commémoration. Quels types de modifications législatives s'imposent afin de respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones?

Mme Murray : Bien sûr. Je peux vous donner quelques exemples.

In Ontario, for example, we have a whole mix of different legislation. We have the Funeral, Burial and Cremation Services Act, we have the Cemeteries Act, we have the Coroners Act, we have federal Criminal Code legislation, but what we don't have is legislation that comes together and speaks specifically about Indigenous burial grounds. In the United States, there is a federal legislation. We have been hearing from people and communities in the U.S. who aren't happy with this law — that it's not strong enough, that there isn't strong enough enforcement. Our office is looking at that legislation, and we're trying to see if there are some things we can borrow from the United States that we might be able to implement here in our constitutional situation that we have.

There is no federal legislation for communities to get onto the lands. I think I mentioned that in my earlier comments. We have situations where people have to go to court. We have a case right now happening in Quebec, where the Mohawk Mothers had to go to court to get an injunction to stop the development on the grounds of the old Royal Victoria Hospital, where the Allan Memorial Institute was. We know experiments were done at the Allan Memorial. There is a survivor that says there are burials behind the Allan Memorial.

The Mohawk Mothers went to court seeking an injunction against the Province of Quebec, the city of Montréal, McGill University, and Canada, and they were successful in getting that injunction. The judge told the parties that they had to sit down and put a proper archeological plan in place to search those grounds for burials. As I said, there is a survivor who provided evidence to the court that when she was at the Allan Memorial, she witnessed people with shovels behind the institution.

Do we have to go to court to get injunctions to stop development on lands where there are burials? There has to be a better way.

There is no legislation. We have legislation in provinces that tell developers that if they find remains, they have to report that. That's too late. In my respectful opinion, it's too late when the shovels hit the bones of our ancestors. There has to be an earlier process to stop the development. We know that when those shovels hit the bones of our ancestors, and they don't report it to the coroner's office or the police, they rebury those bones and don't tell anyone. We have examples of this across the country. Then they get off, and they're not convicted or charged.

We need to bring all these laws together. We need to have proper penalties. I get asked this question a lot by Indigenous people. We don't need more laws. I get that comment. We don't need more laws; we have our laws. We have our Indigenous

En Ontario, par exemple, nous avons toute une gamme de lois différentes. Nous avons la Loi sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation, la Loi sur les cimetières, la Loi sur les coroners, et il y a aussi le Code criminel fédéral, mais nous n'avons toutefois aucune loi qui traite précisément des lieux de sépulture autochtones. Aux États-Unis, une telle loi existe à l'échelon fédéral. Nous avons entendu certaines personnes et collectivités aux États-Unis dire qu'elles ne sont pas satisfaites de cette loi, car elle n'est pas suffisamment rigoureuse et elle n'est pas appliquée de manière assez stricte. Notre bureau est en train d'examiner cette loi pour voir quels éléments de cette loi américaine nous pourrions mettre en œuvre ici dans notre situation constitutionnelle.

Il n'existe aucune loi fédérale permettant aux collectivités d'avoir accès aux terrains. Je pense que je l'ai mentionné tout à l'heure. Des personnes doivent s'adresser aux tribunaux. Il y a une situation actuellement au Québec, où les Mères mohawks ont dû s'adresser à un tribunal pour obtenir une injonction pour faire cesser des travaux sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria, où se trouvait jadis l'Institut Allan Memorial. Nous savons que des expériences ont été menées dans cet institut. Selon une survivante, il y a un lieu de sépulture derrière l'institut.

Les Mères mohawks se sont adressées au tribunal pour obtenir une injonction contre la province de Québec, la Ville de Montréal, l'Université McGill et le Canada, et elles l'ont obtenue. Le juge a fait savoir aux parties qu'elles devaient établir un plan de recherches archéologiques en bonne et due forme en vue de faire des fouilles sur les terrains pour trouver des sépultures. Comme je l'ai dit, une survivante a fourni des preuves en cour démontrant que lorsqu'elle était au Allan Memorial, elle a vu des personnes avec des pelles à l'arrière de l'institut.

Devons-nous nous adresser aux tribunaux pour obtenir des injonctions pour faire cesser des travaux sur des sites où se trouvent des lieux de sépulture? Il doit bien y avoir une meilleure façon de faire.

Il n'existe aucune loi à cet égard. Il existe des lois provinciales qui prévoient que lorsqu'un promoteur trouve des restes humains, il doit le signaler. C'est trop tard. À mon humble avis, c'est trop tard lorsque des pelles se heurtent aux os de nos ancêtres. Il faut mettre en place un processus en amont pour stopper les travaux. Nous savons que lorsque ces pelles se heurtent aux os de nos ancêtres, cela n'est pas signalé au bureau du coroner ou à la police. Ces os sont enterrés de nouveau sans qu'on le dise à personne. Nous avons des exemples de telles situations partout au pays. Les responsables échappent à des accusations et à des condamnations.

Nous devons harmoniser toutes ces lois. Nous devons établir des sanctions adéquates. Des Autochtones me posent souvent cette question. Ils me disent que nous n'avons pas besoin d'autres lois. Nous n'avons pas besoin d'autres lois, car nous

laws. My response to that is: We actually do need more laws because we need to tell non-Indigenous Canadians what they have to do, what their legal responsibilities are and we need to hold them accountable for their actions. That's what's missing. Indigenous law isn't missing; it exists.

The Chair: Thank you for that, Ms. Murray.

Senator Arnot: Thank you to the elder for the prayers this morning, and thank you to the witnesses for coming here today. You have a very daunting and comprehensive mandate and a very short time period within which to fill that mandate. You're dealing with very sensitive matters. I'm happy that you said I should be asking Mr. Worme some questions, because when I was a judge and he was a counsel, he never had any trouble answering any of my questions, hence my white hair.

Your presentation has been very compelling and informative. The fact that you have a restricted mandate speaks volumes. Someone needs to absolutely have a mandate to compel the production of records. How else are you going to get to the truth? This is Canada's national shame and what you're talking about speaks volumes about that very thing. You talked about the need for justice and accountability. I think that the fundamental base of this is the fact that the executive branch of government has never been held to account in a real way. I look at the federal government complying with section 35 of the Constitution, treaty rights and Indigenous rights, missing the boat and missing the principle of honouring the Crown. The Crown has no honour. The principle of the fiduciary obligation to Indigenous people, the principle of implementing treaties according to the spirit and intent of treaties — a lot is missing.

Having said that, I'm wondering what your thoughts may be. I'm really happy that you can make a report about a new legal framework. I think that can be very compelling. I look forward to the interim and final reports.

Do you agree that at the heart of this is the fact that the executive branch of government needs to be held to account and there needs to be a mechanism so that you can get to the truth so all Canadians can see the truth? Although I think the truth is fairly evident at the moment, I'm glad that you're doing the work and it will be very informative for everyone, I'm sure.

I'm wondering two things. One, what can this committee do to help you in meeting your mandate and augmenting any of your work? More importantly, do you believe that this committee should be looking at exploring either existing mechanisms to hold the executive branch of government to account or looking at new mechanisms to hold the executive branch of government to account?

avons nos propres lois. Nous avons nos lois autochtones. Ma réponse est la suivante : nous avons en fait besoin d'autres lois qui dictent aux Canadiens non autochtones ce qu'ils doivent faire, quelles sont leurs responsabilités légales et nous devons les tenir responsables de leurs actes. Voilà ce qui manque. Nous avons déjà des lois autochtones.

Le président : Merci, madame Murray.

Le sénateur Arnot : Je remercie l'aînée pour la prière de ce matin et je remercie les témoins pour leur présence aujourd'hui. Vous avez un mandat très difficile et complet à exécuter dans un très court laps de temps. Vous vous occupez de questions très délicates. Je suis heureux que vous ayez précisé que je devrais poser des questions à M. Worme, car lorsque j'étais juge et qu'il était avocat, il n'a jamais eu de difficulté à répondre à mes questions, d'où mes cheveux blancs.

Votre exposé était très convaincant et instructif. Le fait que votre mandat soit restreint en dit long. Vous devez absolument avoir le mandat d'ordonner la production de documents. Sinon, comment pouvez-vous obtenir la vérité? C'est la honte nationale du Canada, et vos propos en disent long à ce sujet. Vous avez parlé de la nécessité de rendre justice et de rendre des comptes. Je pense que cela s'appuie sur le fait que l'organe exécutif du gouvernement n'a jamais été tenu de véritablement rendre des comptes. Je pense à l'obligation du gouvernement fédéral de respecter l'article 35 de la Constitution, les droits issus de traités et les droits des Autochtones. Il a manqué à cette obligation et il n'a pas respecté celle d'honorer la Couronne. La Couronne n'a pas d'honneur. Ce qui fait défaut également, c'est le respect de l'obligation fiduciaire envers les peuples autochtones et du principe de mettre en œuvre les traités conformément à l'esprit et à l'intention de ces traités.

Cela étant dit, j'aimerais connaître votre opinion. Je suis ravi que vous puissiez produire un rapport concernant un nouveau cadre juridique. Je pense qu'il peut être très convaincant. J'ai hâte de prendre connaissance des rapports provisoire et final.

Estimez-vous que tout repose sur le fait que l'organe exécutif du gouvernement doit être tenu de rendre des comptes et qu'il faut un mécanisme qui permet de découvrir la vérité, afin que tous les Canadiens la connaissent? Même si je crois que la vérité est assez évidente en ce moment, je suis heureux que vous fassiez ce travail et je suis certain qu'il sera très éclairant.

Je me pose deux questions. Premièrement, que peut faire le comité pour vous aider à exécuter votre mandat et faciliter votre travail? Deuxièmement, de façon plus importante, croyez-vous que le comité devrait examiner des mécanismes existants ou envisager la création d'un nouveau mécanisme pour exiger des comptes de l'organe exécutif du gouvernement?

Too often, as you mention, everything goes to litigation. Mr. Worme is a successful litigator, but he's also very successful in his work with the Ipperwash commission and the Truth and Reconciliation Commission. I'm really interested to see what you might say about what this committee can do to look at this fundamental flaw that demonstrates the broken relationship, which is holding the executive branch of government to account.

Ms. Murray: I'll just say a couple of words in response, and then I'll pass it over to my colleague, Mr. Worme. Survivors keep saying this: We have to have some accountability. We have said in this country, over and over, it was genocide. It was genocide. Senator Audette said that in the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. Former senator Murray Sinclair said it. A former Supreme Court of Canada Justice said it. Most recently, Canada said it and passed that motion. So what now? Where is the accountability? If the International Criminal Court isn't going to take steps to hold the state accountable, then absolutely, we need to find another mechanism. I agree, there hasn't been any accountability.

I never speak about my mandate in the sense of asking for more things. I'm too focused on doing what the survivors are asking me. I agreed to take this position within the given time frame and funding, and I am doing everything I can to meet my mandate. That's my decision and my integrity, because I should never have taken this if I wasn't going to prepare a report by 2024. I do think — and I have said this to Minister Lametti — that the work is going to need to continue. I need to turn my mind to where it will be housed. It will need to continue, absolutely.

Donald Worme, Independent Legal Counsel, Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools: Thank you very much for that question, Senator Arnot. I do remember you as a judge. I don't remember if I had much success there, however.

Senator Arnot: You did.

Mr. Worme: Be that as it may, we do appreciate that this committee is desirous of assisting the special interlocutor on achieving her mandate. It's a difficult mandate that she has in front of her, with an extremely short fuse, if I can put it that way. She's absolutely right, there was a genocide perpetrated on Indigenous people. Indigenous children — not just Indigenous people, but children. It's the very heart of the UN's declaration and description of what genocide is. Currently, we know that there is a despot in the world with a warrant out for him for precisely the same kind of behaviour — taking children and removing them from their community and taking them

Trop souvent, comme vous l'avez mentionné, on se retrouve devant les tribunaux. M. Worme est un excellent avocat, mais il excelle aussi dans son travail auprès de la Commission d'Ipperwash et de la Commission de vérité et réconciliation. Je tiens vraiment à connaître votre opinion concernant ce que le comité peut faire pour s'attaquer à cette lacune fondamentale qui témoigne de cette relation brisée, c'est-à-dire pour tenir l'organe exécutif du gouvernement responsable.

Mme Murray : Je vais dire quelques mots en réponse à votre question, et je vais céder ensuite la parole à mon collègue, M. Worme. Les survivants nous répètent que le gouvernement doit rendre des comptes. Nous avons dit à maintes reprises que c'était un génocide. C'était un génocide. La sénatrice Audette l'a dit lors de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. L'ancien sénateur Murray Sinclair l'a dit également, à l'instar d'un ancien juge de la Cour suprême du Canada. Récemment, le Canada l'a dit et il a adopté une motion à cet effet. Et maintenant? Où est la reddition de comptes? Si la Cour pénale internationale ne prend pas des mesures pour obliger l'État à rendre des comptes, alors, il est certain que nous devons trouver un autre mécanisme. Je suis d'accord, il n'y a eu aucune reddition de comptes.

Je n'utilise jamais mon mandat pour demander plus de choses. Je suis trop concentrée sur le travail que les survivants m'ont demandé de faire. J'ai accepté ce mandat qui comporte une échéance et un financement précis, et je fais tout en mon pouvoir pour exécuter ce mandat. C'est ma décision et je fais preuve d'intégrité, car je n'aurais jamais accepté ce mandat si je n'avais pas l'intention de produire un rapport pour 2024. Je crois — et je l'ai dit au ministre Lametti — que le travail devra se poursuivre. Je dois penser à qui le poursuivra, mais je sais qu'il devra continuer.

Donald Worme, avocat indépendant, Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens : Je vous remercie beaucoup pour votre question, sénateur Arnot. Je me souviens de vous en tant que juge. Je ne me souviens pas toutefois si j'ai eu du succès auprès de vous.

Le sénateur Arnot : Oui, vous en avez eu.

M. Worme : Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux que le comité souhaite aider l'interlocutrice spéciale à exécuter son mandat. C'est un mandat difficile qui lui a été confié concernant un sujet extrêmement sensible, si je puis dire. Elle a tout à fait raison. Il s'agit bien d'un génocide envers les peuples autochtones. Un génocide envers des enfants autochtones, non seulement envers les peuples autochtones, mais aussi envers leurs enfants. C'est au cœur même de la déclaration et de la description d'un génocide établies par les Nations unies. À l'heure actuelle, nous savons qu'un despote ailleurs dans le monde fait l'objet d'un mandat d'arrestation pour le même type

elsewhere. What do they call that? In this country, we leave survivors to investigate their own genocide and that can't be the case.

This government has repeatedly stated that the most important relationship for this government is the relationship with Indigenous peoples. We've heard that time and time again, but we have not seen the rubber hit the pavement on that. Again, I say that we are grateful to this committee for your stated intention to assist the special interlocutor in attempting to achieve that part of the mandate.

There is a direct relationship between the executive branch as it currently exists and First Nations — at least, there ought to be with First Nations leadership and Indigenous leadership across this country. It has not, unfortunately, resulted in any kind of progress that we can put our fingers upon. The progress that we have seen is incremental. We don't have the luxury for incremental movement in this country. We do not have that luxury any longer. The work that I've been engaged in, and the work that the special interlocutor has been engaged in — she was, as you all know, the executive director of the Truth and Reconciliation Commission. The most important relationship is with the federal government, yet it did not compel them to release records. Their signature on the Indian Residential Schools Settlement Agreement, under which they agreed to provide all relevant records to the Truth and Reconciliation Commission relative to Indian residential schools was not complied with, and neither did the church entities comply.

It is extremely frustrating, to say the least.

We do believe that the executive branch has to be held accountable. We do believe that they have that obligation, the existing fiduciary obligations and obligations beyond that. They have treaty obligations, and perhaps that's what gives rise to the fiduciary. But we say that the sacred treaties — those of you from treaty regions will understand this — have not been complied with. It is not just the executive branch of the federal government. Now we have "little brother" — the provincial governments — insisting in Saskatchewan and Alberta, for example, that they have sovereignty over the lands and resources. We have difficulty enough as it is accessing lands where Indigenous children are buried under the presumed sovereignty of the little brother provincial governments. They weren't party to treaties, yet they are insisting that they will have a piece of this. How do we resist that? I think the federal government has an obligation to step in and acknowledge their obligations and actually prove that this is an important relationship. Thank you.

d'agissement, c'est-à-dire retirer des enfants de leur collectivité pour les emmener ailleurs. Comment cela s'appelle-t-il? Dans notre pays, nous laissons les survivants enquêter sur leur propre génocide, mais ce ne devrait pas être le cas.

Le gouvernement a affirmé à maintes reprises que la relation la plus importante à ses yeux est la relation avec les peuples autochtones. Il l'a déclaré à répétition, mais il n'a toujours pas joint le geste à la parole. Encore une fois, nous remercions le comité de son intention d'aider l'interlocutrice spéciale à accomplir cette partie de son mandat.

Il y a un lien direct entre l'organe exécutif, tel qu'il existe actuellement, et les Premières Nations, ou il devrait à tout le moins y en avoir un avec les dirigeants des Premières Nations et les dirigeants autochtones au pays. Ce lien n'a malheureusement pas donné lieu à des progrès que nous pouvons observer. Les seuls progrès que nous avons vus sont marginaux. Nous ne pouvons pas nous permettre des changements marginaux. Nous ne pouvons plus nous le permettre. J'ai travaillé auprès de la Commission de vérité et réconciliation, tout comme l'interlocutrice spéciale, à titre de directrice générale. La relation la plus importante est celle avec le gouvernement fédéral, mais cette relation ne l'a pas amené à divulguer les documents pertinents. Le gouvernement a signé la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, dans laquelle il s'est engagé à fournir à la Commission de vérité et réconciliation tous les documents pertinents concernant les pensionnats indiens, mais il n'a pas respecté cet engagement. L'Église n'a pas non plus fourni les documents pertinents.

C'est pour le moins extrêmement frustrant.

Nous sommes d'avis que l'organe exécutif doit être tenu de rendre des comptes. Nous croyons que c'est une obligation et qu'il doit aussi respecter, entre autres, ses obligations fiduciaires et ses obligations issues des traités, qui sont peut-être à l'origine des obligations fiduciaires. Nous estimons que les traités sacrés — ceux d'entre vous qui viennent de régions visées par un traité comprendront — n'ont pas été respectés. Outre l'organe exécutif du gouvernement fédéral, il y a maintenant les « petits frères », à savoir les gouvernements provinciaux, notamment la Saskatchewan et l'Alberta, qui affirment détenir la souveraineté sur les terrains et les ressources. À cause de cette présumée souveraineté, il nous est difficile d'avoir accès aux terrains où sont inhumés des enfants autochtones. Les provinces ne sont pas signataires des traités, mais elles insistent pour exercer leur pouvoir. Comment empêcher cela? Je pense que le gouvernement fédéral a l'obligation d'intervenir, de reconnaître ses obligations et de prouver que cette relation est importante. Merci.

Senator LaBoucane-Benson: I have so many things I would love to talk to you about. The Charles Camsell Hospital is one of them, but I'm going to keep this short because my colleagues have questions.

The reality is that those burial sites are probably crime scenes. On the one hand, you had children who most likely died of abuse, which would be akin to murder. On the other hand, you have children who were left, for example, with TB to die in their beds, which, by any law, would be neglect. I hear you saying that you would like to consider a legal framework where justice could be found from families who had children who died from either murder or neglect. That would probably require us to exhume bodies. But you also said that we need to follow Indigenous law and the laws of the people whose family members are buried, which may mean that they don't want those bodies exhumed, touched or handled because of their own specific laws.

Can there be justice without exhumation?

Ms. Murray: Thank you, senator, for that important question. I believe there can. I ask this question a lot: How do we investigate genocide? What's needed? I'm told that we have to look for the patterns. That's why, in the work that I've been doing with bringing people together where they're talking to one another, we're starting to see some very disturbing patterns that could, in my view, point to wrongdoing, criminal wrongdoing. We have to keep investigating those patterns. You have to be mindful of Indigenous law and Indigenous peoples' rights to determine whether they want to exhume or not, but if those patterns connect and we may have one location where they do exhumation, we don't have to exhume them all.

Senator LaBoucane-Benson: One of the problems with this dragging on is, for example, my very good friend, George Bretton, who was a survivor of Blue Quills Residential School, who has since passed. We have him, from my past job, on film talking about being one of the children who held those shovels and dug those graves for his fellow classmates. Native Counselling Services of Alberta had him on camera talking about that, but so many of the children who had to dig those graves are gone. So I just wanted to shout out to George Bretton and to those elders because they're passing with regular frequency every day, and we need to somehow capture their testimony.

Senator Hartling: This is a difficult presentation to hear, but it's important that we hear it and that you know we stand with you. I'm thinking about the trauma experienced not only by the people you're meeting with but yourselves. How do you deal with that? There's so much. Each day you're learning things, and

La sénatrice LaBoucane-Benson : Il y a tellement de choses dont j'aimerais vous parler. L'hôpital Charles Camsell en est une, mais je vais tâcher d'être brève, car mes collègues ont aussi des questions à poser.

La réalité, c'est que ces lieux de sépulture sont probablement des scènes de crime. D'une part, des enfants sont fort probablement décédés à cause des abus qu'ils ont subis, ce qui équivaut à des meurtres. D'autre part, on a laissé mourir dans leur lit des enfants atteints par exemple de tuberculose, ce qui, selon n'importe quelle loi, est considéré comme de la négligence. Vous avez dit que vous envisagez un cadre juridique permettant aux familles dont les enfants sont morts pour cause de meurtre ou de négligence d'obtenir justice. Il serait probablement nécessaire d'exhumer les corps. Vous avez aussi dit, par contre, que nous devions respecter le droit autochtone et les lois s'appliquant aux personnes dont des membres de la famille sont enterrés, et qui ne permettent peut-être pas que ces corps soient exhumés, touchés ou manipulés.

Est-ce que justice peut être rendue sans exhumation?

Mme Murray : Merci, sénatrice, pour cette importante question. Je pense que oui. Je pose souvent cette question : comment enquête-t-on sur un génocide? Que faut-il faire? On m'a dit qu'il faut chercher des comportements. Dans le cadre du travail que j'effectue pour réunir les gens afin qu'ils discutent entre eux, je commence à me rendre compte de certains comportements très troublants qui pourraient, à mon avis, être considérés comme étant des actes répréhensibles, des actes criminels. Nous devons continuer à nous pencher sur ces comportements. Il faut tenir compte du droit autochtone et des droits des peuples autochtones pour déterminer s'ils veulent que les corps soient exhumés ou non, mais si ces comportements se rejoignent et qu'il existe un endroit où on procède à l'exhumation, nous n'avons pas à exhumer tous les corps.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Il y a des problèmes à laisser traîner les choses. Par exemple, mon très bon ami George Bretton, qui était un survivant du pensionnat de Blue Quills, est aujourd'hui décédé. Dans le cadre de mon ancien travail, nous l'avons filmé alors qu'il racontait être un des enfants qui creusaient à la pelle les tombes de leurs camarades de classe. L'organisme Native Counselling Services of Alberta l'a filmé en train de parler de cela, mais beaucoup d'enfants qui ont dû creuser des tombes sont aujourd'hui décédés. Je tenais donc à rendre hommage à George Bretton et aux aînés, parce qu'il en meurt tous les jours, et que nous devons d'une façon ou d'une autre recueillir leurs témoignages.

La sénatrice Hartling : Ce témoignage est difficile à entendre, mais il est important que nous l'entendions et que vous sachiez que nous sommes avec vous. Je pense au traumatisme des personnes que vous rencontrez, mais aussi au vôtre. Comment faites-vous face à cela? Il y a tellement de choses à

I'm sure at your office you're getting calls and emails. How do you deal with that?

Ms. Murray: First, I just want to speak to the issue of trauma generally for the communities and for survivors. When I spoke about the common concerns and the lack of funding, the lack of funding to address the trauma is one of the main things we keep hearing about. Some communities were told early on that they couldn't use the funding they received to hire trauma support workers on their team and that they had to use the services already in existence. I mean, this is a unique trauma on top of other traumas. The ambiguous laws that communities are facing, they don't even know what to call their trauma. It's important that the country stand with survivors in communities to help the mental wellness of the community.

We've heard over and over again that we need to rely on Indigenous healers, and they're not being supported by the way the funding works from the Government of Canada and that we only rely on Western medicine. So there is a call from communities that healers and elders need to be brought in to address this trauma.

For our own personal trauma, we work with our elders and survivors. When you stand with people and work alongside those who have resisted and are resilient, it gives you the strength to move forward.

I appreciate the concern for our office, but I can tell you that there is no greater reward for doing this work than helping someone find their loved one, which I do almost on a weekly basis.

I'm going to give you an example. This keeps happening. The family doesn't know where their loved one is buried. They were taken to a sanatorium, an Indian residential school. They were just told — and I know Senator Audette knows this all too well in Quebec — that they died. I can get the name of that individual, I can log into the National Centre for Truth and Reconciliation, find the name of the student, find a record, which will lead me down to another record, which will lead me to ancestry.com. Why are families having to go to my office to find the death certificate of their loved one on ancestry.com when the provinces and territories won't just provide those records?

And then those records will lead you to where they're buried, hundreds of miles away from their home community. We are now seeing families going to cemeteries. I get this a lot. The children aren't missing; they're buried in the cemeteries. They're missing because the families were never told where they're buried. Every Indigenous family needs to know where their child is buried. When we find that and we know that they're going to

gérer. Chaque jour, vous apprenez des choses, et je suis sûre qu'à votre bureau, vous recevez des appels et des courriels. Comment gérez-vous cela?

Mme Murray : J'aimerais commencer par la question des traumatismes en général, pour les communautés et les survivants. J'ai parlé des préoccupations communes et du manque de financement. C'est du manque de fonds pour le traitement des traumatismes que nous entendons parler le plus souvent. Certaines communautés ont appris très tôt qu'elles ne pouvaient pas utiliser les fonds reçus pour embaucher des travailleurs de soutien aux victimes de traumatismes au sein de leur équipe et qu'elles devaient utiliser les services existants. C'est pourtant un traumatisme unique qui vient s'ajouter à d'autres traumatismes. Les communautés sont soumises à des lois ambiguës et ne savent même pas comment qualifier leur traumatisme. Il est important que le pays soutienne les survivants au sein des communautés afin de contribuer à leur bien-être mental.

On nous répète sans cesse que nous devons nous appuyer sur les guérisseurs autochtones, mais il n'y a aucun soutien pour cela en raison du mode de financement du gouvernement du Canada, ce qui nous oblige à nous en remettre uniquement à la médecine occidentale. Par conséquent, les communautés demandent qu'on fasse appel aux guérisseurs et aux anciens pour soigner ces traumatismes.

En ce qui concerne nos traumatismes personnels, nous travaillons avec nos aînés et les survivants. Lorsque vous épaullez les gens et que vous travaillez aux côtés de ceux qui ont résisté et qui font preuve de résilience, cela vous donne la force d'aller de l'avant.

Je suis sensible au souci que vous exprimez pour notre bureau, mais je peux vous dire qu'il n'y a pas de plus grande récompense pour ce travail que d'aider quelqu'un à retrouver un être cher, comme je le fais presque toutes les semaines.

Je vais vous donner un exemple. Cela se produit souvent. La famille ne sait pas où est enterré l'être cher. On l'a emmené dans un sanatorium, un pensionnat indien. On vient de leur annoncer son décès — et je sais que la sénatrice Audette le sait trop bien, au Québec. Je peux obtenir le nom de cet enfant, je peux me connecter au Centre national pour la vérité et la réconciliation, trouver le nom de l'enfant, trouver un dossier, qui me mènera à un autre dossier, qui me mènera à ancestry.com. Pourquoi les familles doivent-elles s'adresser à mon bureau pour trouver l'acte de décès de leur proche sur ancestry.com? Les provinces et les territoires ne vont tout simplement pas fournir ces documents.

Enfin, ces documents vous mèneront à l'endroit où l'enfant est enterré, à des centaines de kilomètres de sa communauté d'origine. Nous voyons maintenant des familles se rendre dans des cimetières. Je vois cela souvent. Les enfants n'ont pas disparu; ils sont enterrés dans les cimetières. On estime qu'ils ont disparu parce que les familles n'ont jamais été informées de l'endroit où ils sont enterrés. Chaque famille autochtone doit

have a little bit closure now, they know the truth and they have some answers, that's what keeps us going.

Senator Hartling: I appreciate that because it definitely is a difficult trauma to deal with. Thank you.

Senator Sorensen: Thank you to the elders for the prayer this morning and thank you to the witnesses for assisting me in my ongoing learning and education.

Following up on Senator LaBoucane-Benson's question and your most recent response, I want to look to the future in 10 to 20 years with the hope that the goals of your mandate are successfully completed at the highest level. What would that report say specifically about the remains of all the lost children? What will bring some degree of peace to the communities with respect to Indian residential schools?

Ms. Murray: Well, there would be Indigenous status sovereignty over the records. The records would be in the hands of Indigenous communities. There would be protection of the land. We wouldn't have trailers on top of the burials of children. We wouldn't be going to court to get injunctions to stop development on burial grounds. We would have a mechanism that is Indigenous-led, Indigenous-controlled, an Indigenous missing persons commission, with trained Indigenous people to run it, that applies Indigenous law and has the authority.

Senator Sorensen: Thank you.

Senator Coyle: Thank you for your testimony this morning and also for the very important work that you're all doing.

I have so many questions as well, and time is always a constraint. I'll ask very two quick ones. One is about this technical arrangement between the Government of Canada and the International Commission on Missing Persons.

What do you think can and should be done to right this wrong — clearly, there is a problem here — and bring this together with what you're doing, if that's what you're saying is the appropriate thing?

My second question is looking at your mandate, I see that two of the aspects are about law, and the first one is really engagement and facilitation with the communities and survivors.

With the first one, not taking away from all the legal stuff that has to happen, are there things that the federal government could be doing better now, particularly on those relationships with the

savoir où son enfant est enterré. Nous trouvons cette information et nous savons que les familles vont pouvoir faire leur deuil. Elles connaissent la vérité et elles ont des réponses, et c'est ce qui nous pousse à continuer.

La sénatrice Hartling: Je vous en remercie, car c'est assurément un traumatisme difficile à surmonter. Merci.

La sénatrice Sorensen : Merci aux aînés pour la prière de ce matin, et merci aux témoins de m'aider à poursuivre mon apprentissage et mon éducation.

Comme suite à la question de la sénatrice LaBoucane-Benson et à votre dernière réponse, je voudrais me projeter dans l'avenir, dans 10 ou 20 ans, en espérant que les objectifs de votre mandat auront été atteints avec le plus grand succès. Que dirait ce rapport au sujet des restes de tous les enfants perdus? Qu'est-ce qui apportera un certain degré de paix aux communautés en ce qui concerne les pensionnats indiens?

Mme Murray : Eh bien, les dossiers seraient soumis à la souveraineté du statut autochtone. Les dossiers seraient entre les mains des communautés autochtones. Les terres seraient protégées. Nous n'aurions pas de roulettes au-dessus des sépultures d'enfants. Nous ne serions pas obligés de recourir aux tribunaux pour obtenir des injonctions afin d'empêcher tout projet d'aménagement sur des lieux de sépulture. Nous aurions un mécanisme dirigé et contrôlé par les Autochtones, une commission autochtone des personnes disparues, avec des Autochtones formés pour la diriger, qui appliquerait le droit autochtone et aurait les pouvoirs nécessaires.

La sénatrice Sorensen : Merci.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie de votre témoignage de ce matin et du travail très important que vous accomplissez tous.

J'ai aussi beaucoup de questions à poser, et nous sommes toujours pressés par le temps. J'en poserai très rapidement deux. La première concerne l'accord technique conclu entre le gouvernement du Canada et la Commission internationale pour les personnes disparues.

Selon vous, qu'est-ce qui peut et doit être fait pour corriger cette injustice, parce qu'il y a manifestement un problème, et pour que cela soit intégré dans ce que vous faites, si c'est ce que vous dites être la bonne chose à faire?

Ma deuxième question porte sur votre mandat. Je constate que deux éléments concernent le droit et que le premier concerne l'engagement et la facilitation avec les communautés et les survivants.

En ce qui concerne le premier élément, sans pour autant perdre de vue les aspects juridiques nécessaires, est-ce qu'il y a des choses que le gouvernement fédéral pourrait mieux faire

provinces which have been so problematic, to assist you in achieving that aspect of your mandate?

Ms. Murray: Thank you for that question. Early on in my mandate, I did ask Minister Lametti to have me present to the federal-provincial-territorial government meeting of ministers of Justice. It was quite early in my mandate, and I raised some issues and concerns in relation to the provincial governments' role in relationship to the residential schools and how they can support the work of recovering the children. I also asked to make the same presentation to the Indigenous affairs ministers. That has not been granted to me yet.

I was a little disappointed with the ministers of Justice, because I specifically asked them to set up a mechanism for my office to have a one-window entry into the provinces and territories, and they referred me to the Aboriginal working group. I have a lot of experience with that working group, because I used to be Assistant Deputy Attorney General for the Province of Ontario. It is mostly a group of criminal law expertise. They do not have the expertise in this area.

We did send an information request to all the provinces, territories and the federal government, asking specific questions about their laws, what they have that they may change, what they're working on, how they're supporting communities, how they've implemented the TRC Calls to Action, how they have implemented the Calls for Justice of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. We continue to wait to get those replies. It will inform our work as we move forward.

I do think there is a lot the federal government can do to help with those relationships with the provinces. Some provinces or some parts of some provinces have been very helpful.

Off the top of my head, the coroner's office in Ontario is doing amazing work right now. He has boxes of bones, remains, and he is working to reinvestigate those. He is going to map them and see if they're near or on grounds of former residential schools. We need all the provinces to do that work.

If the federal government needs to support the provinces in that work, then that support should be there. Many of you will remember when the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls inquiry was created, Canada funded provinces to set up the Family Information Liaison Units. I established the unit in Ontario. When I was working there, we helped three families find burials of their children that were at residential schools. There is a precedent to set up some support for provinces to

aujourd'hui pour vous aider à réaliser cet aspect de votre mandat, en particulier sur le plan des relations si problématiques qu'il entretient avec les provinces?

Mme Murray : Je vous remercie de votre question. Au début de mon mandat, j'ai demandé au ministre Lametti de m'inviter à participer à la réunion des ministres de la Justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. C'était tout au début de mon mandat, et j'ai soulevé certaines questions et préoccupations concernant le rôle des gouvernements provinciaux par rapport aux pensionnats et la manière dont ils peuvent soutenir le travail visant à retrouver les enfants. J'ai également demandé de faire le même exposé aux ministres des Affaires autochtones. Cela ne m'a pas encore été accordé.

Les ministres de la Justice m'ont quelque peu déçue, car je leur avais demandé expressément de mettre sur pied un mécanisme qui permettrait à mon bureau de disposer d'un guichet unique dans les provinces et les territoires, mais ils m'ont renvoyée au Groupe de travail autochtone. J'ai beaucoup d'expérience avec ce groupe de travail, car j'ai été sous-procureure générale adjointe pour la province de l'Ontario. Il s'agit principalement d'un groupe d'experts en droit pénal. Ils n'ont pas d'expertise dans ce domaine.

Nous avons envoyé une demande d'information à toutes les provinces, à tous les territoires et au gouvernement fédéral. Nous leur avons posé des questions précises sur leurs lois, sur ce qu'ils pourraient changer, sur les travaux en cours, sur la manière dont ils soutiennent les communautés, sur la manière dont ils ont mis en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous attendons toujours les réponses. Elles éclaireront notre travail pour la suite.

Je pense vraiment que le gouvernement fédéral peut contribuer dans une grande mesure à faciliter les relations avec les provinces. Des provinces et régions particulières nous ont beaucoup aidés.

L'exemple qui me vient spontanément à l'esprit est celui du bureau du coroner de l'Ontario, qui fait un travail remarquable en ce moment. Il a en sa possession des boîtes d'ossements, des restes, et il se penche à nouveau sur ces cas. Il va établir une carte et voir si les restes se trouvaient sur les terrains d'anciens pensionnats ou dans leurs environs. Il faut que toutes les provinces fassent ce travail.

Le gouvernement fédéral doit soutenir les provinces dans leur travail, si c'est nécessaire. Beaucoup d'entre vous se souviendront que lorsque l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été lancée, le Canada a financé les provinces pour qu'elles mettent sur pied des Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles. J'ai créé cette unité en Ontario. Lorsque j'y travaillais, nous avons aidé trois familles à retrouver les lieux de sépulture de leurs enfants

support communities in the work that they're doing to recover the children.

On the ICMP, we specifically asked for the agreement to just be thrown out. We were told no; it's already signed. There is a mechanism to make amendments.

I worked with the National Centre for Truth and Reconciliation and the National Advisory Committee on Residential Schools Missing Children and Unmarked Burials. We wrote to Canada about where we want to see some amendments. We have yet to see them. We've had a couple of meetings.

What disturbs me is they've started their work, knowing that the agreement is flawed and hasn't been fixed yet. That concerns me. They're out there right now talking to communities.

I find them a little misleading. When you put the word "international" in the name, when you say you're at The Hague, you're creating ideas to communities that somehow they're the justice, that somehow they're the UN, that somehow they're the International Criminal Court. These are all discussions that are misleading, in my view. They're an organization with a board of all non-Indigenous people and mostly White people. They're scientists, great scientists, but they just don't know how to work with Indigenous people.

That wasn't in my mandate.

Senator Coyle: Thank you.

Mr. Worme: Thank you for that question. Further to that, Senator Coyle, one of the things that we would want to see is some sort of parity. Early on in the Special Interlocutor's mandate, we looked around the globe for other types of entities that were engaged in this sort of sacred work, and we found very few, the ICMP being one of them.

We did find one, and that is the Forensic Anthropology Foundation of Guatemala, or FAFG. They have been engaged in this work for the past 30 years. They are dealing, essentially, with Indigenous people — the Mayans who were caught up in their internal conflicts. Thus far, they have exhumed, identified and repatriated in excess of 7,000 individuals — and many more to go — of an estimated 40,000 individuals who were disappeared in their internal conflicts.

You will know from the Truth and Reconciliation Commission, from former chief commissioner, Murray Sinclair — your fellow senator at one point — his estimate was

qui avaient été placés dans des pensionnats. Il existe un précédent pour la mise sur pied d'une aide aux provinces destinée à soutenir les communautés dans le travail qu'elles accomplissent pour retrouver les enfants.

En ce qui concerne la CIPD — la Commission internationale pour les personnes disparues —, nous avons expressément demandé le rejet pur et simple de l'accord. On nous a répondu que non, qu'il était déjà signé. Un mécanisme permet de le modifier.

J'ai travaillé avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation et le Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées. Nous avons écrit au gouvernement canadien pour lui faire part des modifications que nous souhaitons, mais nous n'avons encore rien obtenu. Nous avons eu quelques réunions.

Ce qui me dérange, c'est qu'ils ont entamé leur travail en sachant que l'accord est défectueux, et il n'a pas encore été corrigé. Cela me préoccupe. Ils sont actuellement en train de parler aux communautés.

Je trouve que c'est un peu trompeur. Lorsque vous mettez le mot « international » dans le nom, lorsque vous dites que vous êtes à La Haye, vous convainquez les communautés la conviction qu'il s'agit en quelque sorte de la justice, de l'ONU ou de la Cour pénale internationale. Ce sont des discussions qui, à mon avis, sont trompeuses. Il s'agit d'une organisation dont le conseil d'administration est composé exclusivement d'allochtones et principalement de Blancs. Ce sont des scientifiques, de grands scientifiques, mais ils ne savent tout simplement pas comment travailler avec les Autochtones.

Cela ne faisait pas partie de mon mandat.

La sénatrice Coyle : Merci.

M. Worme : Je vous remercie de cette question. Par ailleurs, sénatrice Coyle, l'une des choses que nous souhaitons voir, c'est une certaine forme de parité. Au début du mandat de l'interlocutrice spéciale, nous avons cherché dans le monde entier d'autres types d'entités engagées dans ce genre de travail sacré, et nous en avons trouvé très peu. La CIPD en est une.

Nous en avons trouvé une : la Fondation d'anthropologie médico-légale du Guatemala. Elle se consacre à ce travail depuis 30 ans. Elle s'occupe essentiellement des populations autochtones, les Mayas, qui ont été prises dans des conflits internes. Jusqu'à présent, ils ont exhumé, identifié et rapatrié plus de 7 000 personnes — et il en reste encore beaucoup — sur un total estimé à 40 000 personnes disparues dans leurs conflits internes.

Vous savez que l'ancien commissaire en chef de la Commission de vérité et réconciliation, Murray Sinclair — un de vos anciens collègues au Sénat — a estimé les pertes à environ

something in the nature of 25,000 Indigenous children were lost. As the Special Interlocutor has said, the work of searching for and identifying and potentially repatriating these children to their communities, to their families, is going to take a long time.

We would ask that the federal government give parity to Indigenous-led organizations, like FAFG, that are prepared to lend their expertise and knowledge to our communities, that we have the people within our communities. We have young people who can be trained, who are anxious, who are thirsting to do this work, who are competent. They can do it with cultural proximity and cultural competence that cannot be delivered by some organization that pops out with the word “international,” as the Special Interlocutor has said. It has to be closer to home than that, and it has to be Indigenous led. That is a difficult concept to wrap one’s mind around, it appears. It isn’t for Indigenous people, but it seems to be a very difficult concept for the non-Indigenous world to be able to grapple with.

Senator LaBoucane-Benson, I think this goes partly back to your question about the exhumations and that there is a reluctance in some communities, certainly, to go that far, to exhumations, because it violates, perhaps, cultural protocols and so on. But if they knew that there was this kind of care, the kind of care that the experts from FAFG told us about, the ceremonies that they have in washing the bones and ensuring the cultural protocols of those people are observed and respected, their repatriation efforts can be carried out in a way that brings honour to those who were disappeared. We can do the same thing here. We have the people and the ability to do so.

The Chair: Thank you, Mr. Worme.

Unfortunately, we are out of time. My apologies to the senators who did not get to ask a question. I will put you at the top of the list for the next panel.

I would like to thank our witnesses, Kimberly Murray, Wendelyn Johnson and Donald Worme from the Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools. Thank you for joining us today.

On our second panel, and we have Stephanie Scott, Executive Director, National Centre for Truth and Reconciliation; and Elder Barbara Cameron, who is part of the Survivors Circle that provides guidance and advice to the National Centre for Truth and Reconciliation. *Wela’lin*. Thank you both for joining us today. Ms. Scott will provide opening remarks of approximately

25 000 enfants autochtones. Comme l’a dit l’interlocutrice spéciale, il faudra beaucoup de temps pour rechercher, identifier et, le cas échéant, ramener ces enfants dans leurs communautés et leurs familles.

Nous voudrions que le gouvernement fédéral garantisse la parité des organisations dirigées par des Autochtones — comme c’est le cas pour la Fondation d’anthropologie médico-légale du Guatemala — qui sont prêtes à mettre leur expertise et leurs connaissances au service de nos communautés, car nous disposons des personnes nécessaires au sein de nos communautés. Nous avons des jeunes qui peuvent être formés, qui sont impatients, qui souhaitent ardemment faire ce travail, et qui sont compétents. Ils peuvent le faire avec une proximité culturelle et une compétence culturelle que ne peut pas offrir une organisation dont le nom comprend le mot « international », comme l’a dit l’interlocutrice spéciale. Il faut que ce soit plus près de nous que cela, et que ce soit dirigé par des Autochtones. On dirait qu’il s’agit là d’un concept difficile à saisir. C’est évident pour les Autochtones, mais il semble que ce soit un concept très difficile à comprendre pour le monde non autochtone.

Sénatrice LaBoucane-Benson, je pense que cela revient en partie à votre question sur les exhumations et sur la réticence de certaines communautés à aller aussi loin, à procéder à des exhumations, parce que c’est peut-être une violation des protocoles culturels, et ainsi de suite. Cependant, s’ils étaient au courant du soin dont les experts de la fondation guatémaltèque nous ont parlé, des cérémonies qu’ils organisent pour laver les os et s’assurer que les protocoles culturels de ces personnes sont observés et respectés, leurs efforts pour ramener les restes des disparus pourraient être menés à bien d’une manière qui leur rendrait hommage. Nous pouvons faire la même chose ici. Nous avons les personnes et les capacités pour le faire.

Le président : Merci, monsieur Worme.

Malheureusement, nous n’avons plus de temps. Je présente mes excuses aux sénateurs qui n’ont pas pu poser leurs questions. Je vous mettrai en tête de liste pour le prochain groupe de témoins.

J’aimerais remercier nos témoins, Kimberly Murray, Wendelyn Johnson et Donald Worme, du Bureau de l’interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens. Merci de vous être joints à nous aujourd’hui.

Notre deuxième groupe de témoins est composé de Stephanie Scott, directrice du Centre national pour la vérité et la réconciliation, et de l’aînée Barbara Cameron, qui fait partie du Cercle des survivants, lequel guide et conseille le Centre national pour la vérité et la réconciliation. *Wela’lin*. Merci à toutes les deux de vous joindre à nous aujourd’hui. Mme Scott va

five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators.

Stephanie Scott, Executive Director, National Centre for Truth and Reconciliation: Good morning. [*Indigenous language spoken*] My Anishinaabe name is Red Cloud Woman, my family is from the Roseau River Anishinaabe First Nation in Manitoba and I am of the Marten Clan. I'm the daughter of a survivor and a Sixties Scoop survivor, and I have the privilege to work on Treaty 1 territory, the original lands of the Anishinaabeg, Cree, Dene, Oji-Cree, homeland of the Red River Métis, and home to many Inuit peoples.

I am grateful to be meeting with you on the traditional unceded territory of the Algonquin Nation, and I want to say thank you to the honourable senators for this opportunity. Thank you to Kimberly Murray, Special Interlocutor, and her office for continuing to support our work.

I would like to begin by giving the floor to my mentor and colleague, Elder Barbara Cameron, and say thank you for her prayers this morning. She is a member of the National Centre for Truth and Reconciliation Survivors Circle. Ms. Cameron has also been working with us since the days of the Truth and Reconciliation Commission as a statement gatherer and an interpreter, and has spoken with hundreds of survivors across the land.

Barbara Cameron, Survivor of Residential School, National Centre for Truth and Reconciliation: *Meegwetch.*

[*Indigenous language spoken*]

I'll say that in English. Hello, my relatives. My first spirit name is Female Leader of the Thunderbirds. My second spirit name is Hole in the Sky. I am Anishinaabekwe and I am a Minweyweywigaan Midewiwin, and we have our own lodge. Currently, I'm carrying third degree Indigenous ways, and I'm really happy to be here. I never thought in my lifetime I would ever be here.

I'm a survivor of residential school. There are not too many of us left, and I'm really honoured to sit, as Ms. Scott said, with the National Centre for Truth and Reconciliation as a survivor.

I'm from Long Plain Reserve, Treaty 1, in Manitoba. The original name of Manitoba is *manidoobaa-akiing* and that's how we originally know it. As I sit here, I would like to say that I'm guided by our ancestors who didn't realize this day with you, but I sit here to be the voice, if I can.

prononcer une déclaration liminaire d'environ cinq minutes, après quoi les sénateurs pourront poser leurs questions.

Stephanie Scott, directrice, Centre national pour la vérité et la réconciliation : Bonjour. [*mots prononcés dans une langue autochtone*] Mon nom anishinabe est Femme du Nuage rouge, ma famille est originaire de la Première Nation des Anishinabes de Roseau River au Manitoba, et je suis du clan Marten. Je suis la fille de survivants des pensionnats et de la rafle des années 1960, et j'ai le privilège de travailler sur le territoire du traité n° 1, les terres d'origine des Anishinabes, des Cris, des Dénés, des Oji-Cris, la patrie des Métis de la rivière Rouge, et le foyer de nombreux peuples inuits.

Je suis reconnaissante de cette occasion de vous rencontrer sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine, et je tiens à en remercier les honorables sénateurs. Merci à Kimberly Murray, interlocutrice spéciale, et à son bureau de continuer à soutenir notre travail.

J'aimerais commencer par donner la parole à ma mentor et collègue, l'aînée Barbara Cameron, et lui dire merci pour les prières qu'elle a prononcées ce matin. Elle est membre du Cercle des survivants du Centre national pour la vérité et la réconciliation. Mme Cameron travaille également avec nous depuis l'époque de la Commission de vérité et réconciliation en tant que responsable de la consignation des déclarations et interprète. Elle s'est entretenue avec des centaines de survivants dans tout le pays.

Barbara Cameron, survivante des pensionnats, Centre national pour la vérité et la réconciliation : *Meegwetch.*

[*mots prononcés dans une langue autochtone*]

Je vais m'adresser à vous en anglais. Bonjour à vous, mes frères et sœurs. Mon premier nom spirituel est Cheffe des Oiseaux-Tonnerre. Mon deuxième nom spirituel est Trou dans le ciel. Je suis anishinaabekwe et je suis une Midewiwin de Minweyweywigaan, où nous avons notre propre pavillon. Actuellement, je suis détentrice du troisième degré de savoir autochtone, et je suis très heureuse d'être ici. Je n'aurais jamais pensé être ici un jour.

Je suis une survivante des pensionnats. Nous ne sommes plus très nombreux et je suis très honorée de siéger, comme l'a dit Mme Scott, au Centre national pour la vérité et la réconciliation en tant que survivante.

Je viens de la réserve de Long Plain, Traité n° 1, au Manitoba. Le nom original du Manitoba est *manidoobaa-akiing*, et c'est le nom que nous utilisions à l'origine. J'aimerais dire que je suis guidée par nos ancêtres qui n'ont pas vécu cette journée avec vous, mais je suis ici pour en être la voix, si je le peux.

I want to first acknowledge all of you, all of you on this committee, and I particularly want to extend my greetings to First Nations, Inuit and Métis leaders, champions, who sit as honourable members of the Senate.

As you know, the National Centre for Truth and Reconciliation is a child born from the Truth and Reconciliation Commission. The NCTR was created to preserve all of the statements and other records that the TRC had gathered and to continue the TRC's work of telling the truth about the residential school systems and how it impacted generations of First Nations, Inuit and Métis families and communities. I was with the TRC when we first began our sacred work.

I want to commend members of Parliament for having adopted a unanimous motion recognizing that the violence inflicted on our children, our families and our cultures by the residential school system meets the definition of a word that was already used here, which is genocide under international law. This acknowledgement of the essential truths of the residential school system underlies the very profound importance of ensuring that all Canadians know this lived history and can work together to ensure that these crimes are never repeated.

The Survivors Flag now flies over Parliament Hill. Again, I was there to watch it being raised. This flag, designed with survivors, is an important reminder of the strength, the power and the resilience of Indigenous culture and teachings. The flag says, "We did not allow the residential school system to destroy us, and we will heal, and we will restore our languages, cultures and traditions. We are not what happened to us."

Stephanie Scott, our trailblazer from the time that I remember, can tell you more about the significant progress that's been made in accessing important records that were never released to the TRC, about the incredible growth in our educational programs and about the importance of securing long-term funding that's been committed by the federal government.

Overall, we are making great strides, but there are also troubling signs that we are challenged with daily. The Doctrine of Discovery mindset and attitude — you all know this well — the thought of dominance continues to challenge us every day, the colonial conquest mindset. The more that residential schools are in the headlines, the more backlash we seem to be facing. There are people out there who continue to deny this truth, who don't want to admit that the schools inflicted these harms on Indigenous peoples and that the schools were purposely designed to do that. These deniers look at the accomplishments of individual survivors and, instead of acknowledging the strength and resilience of those individuals, they say, "Look at all the good the residential school did for you." What they don't see is

Je tiens tout d'abord à tous vous saluer, tous les membres de ce comité, et je tiens tout particulièrement à saluer les leaders, les champions des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui siègent en tant qu'honorables membres du Sénat.

Comme vous le savez, le Centre national pour la vérité et la réconciliation est né de la Commission de vérité et de réconciliation. Le Centre a été créé pour préserver toutes les déclarations et autres documents que la Commission de vérité et de réconciliation avait recueillis et pour poursuivre les travaux de la Commission visant à dire la vérité sur les systèmes de pensionnats et leur incidence sur des générations de familles et de communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Je faisais partie de la commission lorsque nous avons fait notre travail sacré.

Je tiens à féliciter les députés d'avoir adopté une motion unanime reconnaissant que la violence infligée à nos enfants, à nos familles et à nos cultures par le système des pensionnats répond à la définition d'un mot qui a déjà été utilisé ici, à savoir le génocide en vertu du droit international. Cette reconnaissance des vérités essentielles du système des pensionnats souligne la très grande importance de veiller à ce que tous les Canadiens connaissent cette histoire vécue et puissent travailler pour veiller à ce que ces crimes ne se répètent jamais.

Le drapeau des Survivants flotte sur la Colline du Parlement. Ce drapeau, conçu avec des survivants, est un rappel important de la force, du pouvoir et de la résilience de la culture et des enseignements autochtones. Le drapeau transmet le message suivant : « Nous n'avons pas laissé le système des pensionnats nous détruire, et nous guérirons, et nous restaurerons nos langues, nos cultures et nos traditions. Nous ne sommes pas ce qui nous est arrivé. »

Stephanie Scott, notre pionnière depuis l'époque dont je me souviens, peut vous en dire plus sur les progrès considérables qui ont été réalisés pour accéder à des dossiers importants qui n'ont jamais été communiqués à la Commission de vérité et de réconciliation, sur la croissance incroyable de nos programmes éducatifs et sur l'importance de garantir le financement à long terme que le gouvernement fédéral s'est engagé à verser.

Dans l'ensemble, nous faisons de grands progrès, mais il y a aussi des signes inquiétants auxquels nous sommes confrontés au quotidien. L'état d'esprit et l'attitude de la doctrine de la découverte — vous le savez tous bien — et la pensée de la domination continuent à nous mettre au défi tous les jours, l'état d'esprit de la conquête coloniale. Plus les pensionnats font les manchettes, plus nous sommes confrontés à des réactions négatives. Il y a des gens qui continuent de nier cette vérité, qui ne veulent pas admettre que les pensionnats ont infligé ces préjudices aux peuples autochtones et qu'ils ont été conçus expressément à cette fin. Ces négateurs examinent les réalisations des survivants et, au lieu de reconnaître la force et la résilience de ces personnes, ils disent : « Regardez tout le bien

the intergenerational loss of our source of being, the loss of our connection to all Creation, our loss of our languages, our cultures, our identity amongst our families and our communities. These deniers ignore the established facts about residential school history, including the documented reality that most children who died in the schools were never returned to their families. Instead, the deniers called the search for unmarked burials “fake news,” and it has really become more and more common in the news to hear “fake news.” These residential school deniers are not representative of most Canadians. We know this. Denialism is a fringe movement, but it includes individuals with power and influence to be quoted in the media and abroad. And we all know by now how fringe movements can gain momentum if they are given enough attention and airtime.

When Kimberly Murray spoke earlier, I just wanted to say that as a child of the Brandon Residential School in Manitoba, I remember playing around the graves. I remember that. But I was a child. And so my focus was on playing, of course.

I want to end my remarks by urging all members of this committee to stand with us, to stand with survivors and with the NCTR, in ensuring that the truth of residential school institutions cannot and will not be denied and forgotten.

The Chair: Thank you, Elder Cameron, for your very powerful remarks.

Ms. Scott: *Meegwetch* and thank you to Elder Cameron for your words.

I do want to share a few details of the NCTR’s ongoing work including some of those positive developments that Elder Cameron has mentioned. The NCTR has a unique mandate and responsibility. We are the stewards of all survivor statements gathered during the Truth and Reconciliation Commission, as well as an extraordinary collection of documents and sacred items that continues to grow daily. We are the leading national institution supporting academic research on residential schools, and we are working every day with survivors, nations and grassroots movements across the country to raise awareness of the missing children.

The NCTR currently holds about 4 million records. The NCTR is tasked with making these records available to survivors, their families, communities, researchers and educators. We are also required to balance concerns about privacy and consent, and the work of cataloguing these records and reviewing them for disclosure is monumental and ongoing.

que le pensionnat a fait pour vous. » Ce qu’ils ne voient pas, c’est la perte intergénérationnelle de notre source d’existence, la perte de notre lien avec toute la Création, la perte de nos langues, de nos cultures, de notre identité au sein de nos familles et de nos communautés. Ces négateurs ignorent les faits établis concernant l’histoire des pensionnats, y compris la réalité documentée selon laquelle la plupart des enfants morts dans les pensionnats n’ont jamais été rendus à leur famille. Ceux qui nient l’histoire ont qualifié la recherche de sépultures anonymes de « fausses nouvelles », et il est de plus en plus courant d’entendre des « fausses nouvelles » dans les médias. Ces personnes qui nient l’existence des pensionnats ne reflètent pas l’opinion de la majorité des Canadiens. Nous le savons. Le déni est un mouvement marginal, mais il comprend des personnes qui ont le pouvoir et l’influence nécessaires pour être cités dans les médias et à l’étranger. Nous savons tous maintenant que les mouvements marginaux peuvent prendre de l’ampleur si on leur accorde suffisamment d’attention et de temps d’antenne.

Quand Kimberly Murray a pris la parole plus tôt, je voulais seulement dire qu’en tant qu’enfant du pensionnat de Brandon, au Manitoba, je me souviens d’avoir joué autour des tombes. Je m’en rappelle. Mais j’étais une enfant. Je me concentrerais sur le jeu, bien entendu.

Je veux conclure mes remarques en exhortant tous les membres de ce comité à se rallier à nous, à soutenir les survivants et le Centre national pour la vérité et la réconciliation, en veillant à ce que la vérité sur les pensionnats ne puisse pas être niée et oubliée, et qu’elle ne le soit pas.

Le président : Merci, aînée Cameron, de vos remarques très convaincantes.

Mme Scott : *Meegwetch* et merci à l’aînée Cameron de ses déclarations.

Je veux vous faire part de quelques détails sur les travaux en cours du Centre national pour la vérité et la réconciliation, y compris certains des changements positifs que l’aînée Cameron a mentionnés. Le Centre a un mandat et une responsabilité uniques. Nous sommes les gardiens de toutes les déclarations des survivants qui ont été recueillies par la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que d’une extraordinaire collection de documents et d’objets sacrés qui continue de s’enrichir tous les jours. Nous sommes la principale institution nationale à soutenir la recherche universitaire sur les pensionnats, et nous travaillons chaque jour avec les survivants, les nations et les mouvements populaires de tout le pays pour sensibiliser les gens à la question des enfants disparus.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation détient actuellement environ 4 millions de documents. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation a le mandat de mettre ces documents à la disposition des survivants, de leur famille, des communautés, des chercheurs et des éducateurs. Nous devons également trouver un équilibre entre les préoccupations

Since 2021, there has been an incredible increase in the volume of requests for records from survivors, and frankly, we have been overwhelmed by the number and pace of requests, leading to the very regrettable delays in processing these requests. I am pleased to relate, however, that the federal government's 2022 commitment of long-term, sustained core funding has enabled us to significantly expand our capacity. By the end of this month, the NCTR archives will have eliminated the backlog in requests, leading to a much reduced time for survivors and communities to receive copies of their records.

The NCTR has also been undertaking a systematic review of the records in our care to fit all the pieces together — it's a very, very large puzzle right now — until a more complete story of the children who never did return home can be put together.

In 2019, we worked with survivors and communities to create the National Student Memorial Register to honour all the children. There currently are 4,128 children included on the register, and you can read their names on our website and on the memorial banner that we share yearly. As a result of our detailed review of more than 2 million records to date, the NCTR will soon be announcing a significant number of new names to that register. That work is not finished, and it's ongoing.

The honourable senators will be aware that the Government of Canada and various religious archives who ran the schools failed to disclose all the records to the Truth and Reconciliation Commission. Recent agreements with the federal government, with the religious orders, including the oblates, are starting to rectify this. It's been a very long process and we're going into year 8 since the mandate of the TRC ended.

We know that millions of additional records will be provided to the NCTR and through us to survivors, families and communities. We're currently working with the federal government, which will release another estimated 10 to 15 million records to the NCTR. You can imagine the truth that is yet to come.

We're concerned not only with the records created by the schools and the government, but with any documents, evidence that helps shine a light on this complex history. I particularly want to recognize the National Film Board of Canada, which entered into an agreement with NCTR to review their significant

relatives à la protection des renseignements personnels et le consentement, et le travail de catalogage de ces dossiers et d'examen en vue de leur divulgation est monumental et continu.

Depuis 2021, le volume des demandes d'archives émanant des survivants a connu une augmentation incroyable et, franchement, nous avons été submergés par le nombre et le rythme des demandes, ce qui a entraîné des retards très regrettables dans le traitement de ces demandes. J'ai toutefois le plaisir de vous annoncer que l'engagement pris par le gouvernement fédéral en 2022 d'assurer un financement de base durable et à long terme nous a permis d'accroître considérablement notre capacité. D'ici la fin du mois, les archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation auront éliminé l'arriéré des demandes, ce qui réduira sensiblement le temps nécessaire aux survivants et aux communautés pour recevoir des copies de leurs dossiers.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation a également entrepris un examen systématique des dossiers dont nous sommes responsables afin d'assembler toutes les pièces du casse-tête — et c'est un très grand casse-tête — jusqu'à ce qu'une histoire plus complète des enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux puisse être reconstituée.

En 2019, nous avons travaillé avec des survivants et des communautés pour créer le Registre commémoratif national des élèves pour honorer tous les enfants. Le registre compte actuellement 4 128 enfants, dont vous pouvez lire les noms sur notre site Web et sur la bannière commémorative que nous affichons chaque année. À la suite de l'examen détaillé de plus de deux millions d'enregistrements à ce jour, le Centre national pour la vérité et la réconciliation annoncera sous peu un nombre important de nouveaux noms dans ce registre. Ce travail n'est pas terminé et se poursuit.

Les honorables sénateurs savent que le gouvernement du Canada et les diverses archives religieuses qui géraient les écoles n'ont pas divulgué tous les dossiers à la Commission de vérité et réconciliation. Des accords récents avec le gouvernement fédéral, les ordres religieux, y compris les oblats, commencent à rectifier cette situation. Le processus a été très long et nous entrons dans la huitième année depuis la fin du mandat de la Commission de vérité et réconciliation.

Nous savons que des millions de dossiers additionnels seront fournis au Centre national pour la vérité et la réconciliation et, par notre intermédiaire, aux survivants, aux familles et aux communautés. Nous travaillons actuellement avec le gouvernement fédéral, qui fera parvenir au Centre de 10 à 15 millions de dossiers supplémentaires. Vous pouvez imaginer la vérité qui reste à être dévoilée.

Nous nous intéressons non seulement aux archives créées par les écoles et le gouvernement, mais aussi à tous les documents et preuves qui contribuent à éclairer cette histoire complexe. Je tiens particulièrement à remercier l'Office national du film du Canada, qui a conclu un accord avec le Centre national pour la

archives to identify and catalogue relevant records and share copies with us. This includes working on a digital preservation of all 7,000-plus survivors' statements gathered during the TRC, so that they are available for decades to come.

The NCTR continues the work of recording statements from residential school survivors, many of whom have never told their oral histories before. We have worked closely with the office of Kimberley Murray, the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites, to ensure all survivors have access to this resource at the national events as she completes her work.

As more and more communities take the research into residential schools' missing children, we are supporting them in developing the tools and protocols they need to secure data for their future use. I would like to highlight the National Advisory Committee on Residential School Missing Children and Unmarked Burials. The committee which was established last year through a partnership through NCTR and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, brings together an extraordinary range of survivors and Indigenous expertise on all issues related to the search of missing children.

The information being shared by this committee helps address a critical need that we heard expressed by Indigenous communities across the country. The NCTR has also recently partnered with the Social Sciences and Humanities Research Council to respond to Call to Action 65, which called for a national research program to advance understanding of reconciliation. The Reconciliation Network will fund, led by Indigenous researchers working with Indigenous communities, and contribute to our collective understanding of truth and reconciliation. These projects may look at the history of residential schools, the legacy of colonial policies in areas including child welfare, education, language, culture, health and justice. The NCTR will act as a hub for these individual projects, bringing them together into a network of researchers working towards reconciliation in Canada. The NCTR will further play a role in amplifying the work of the projects to a broad audience and increasing the impacts of the research.

Public education and engagement is also an area where work has grown very rapidly over the last few years. Our education unit, which is very small, three people, that serves the country, carries out about two to three engagements every week. In 2022,

vérité et la réconciliation pour examiner ses archives importantes afin de relever et de cataloguer les documents pertinents et de nous en faire parvenir des copies. Il s'agit notamment de travailler à la conservation numérique des plus de 7 000 déclarations de survivants recueillies par la Commission de vérité et réconciliation, afin qu'elles soient disponibles pour les décennies à venir.

Le Conseil national pour la vérité et la réconciliation continue le travail d'enregistrement des déclarations des survivants des pensionnats, dont beaucoup n'ont jamais raconté leur histoire orale auparavant. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le bureau de Kimberley Murray, l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens, afin de veiller à ce que tous les survivants aient accès à cette ressource lors des événements nationaux, alors qu'elle achève son travail.

Alors que de plus en plus de communautés entreprennent des recherches sur les enfants disparus dans les pensionnats, nous les aidons à mettre au point les outils et les protocoles dont elles ont besoin pour obtenir des données en vue de leur utilisation future. J'aimerais souligner l'existence du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées. Ce comité, créé l'année dernière dans le cadre d'un partenariat entre le Centre national pour la vérité et la réconciliation et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, rassemble un éventail extraordinaire de survivants et d'experts autochtones sur toutes les questions liées à la recherche d'enfants disparus.

Les renseignements communiqués par ce comité contribuent à répondre à un besoin essentiel exprimé par les communautés autochtones de tout le pays. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation s'est également associé récemment au Conseil de recherches en sciences humaines pour répondre à l'appel à l'action 65, qui demandait un programme de recherche national pour faire progresser la compréhension de la réconciliation. Le Réseau de réconciliation financera des projets dirigés par des chercheurs autochtones qui travaillent avec des communautés autochtones, et contribuera à notre compréhension collective de la vérité et de la réconciliation. Ces projets peuvent porter sur l'histoire des pensionnats, l'héritage des politiques coloniales dans des domaines tels que la protection de l'enfance, l'éducation, la langue, la culture, la santé et la justice. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation servira de plaque tournante pour ces projets, les regroupant dans un réseau de chercheurs qui travaillent à la réconciliation au Canada. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation jouera également un rôle pour amplifier les travaux des projets auprès d'un vaste public et accroître l'incidence de la recherche.

L'éducation et l'engagement du public sont aussi des secteurs où le travail a pris très rapidement de l'ampleur au cours des dernières années. Notre unité d'éducation, qui est très petite, composée de trois personnes, et qui sert tout le pays, organise

the NCTR held more than 200 education sessions with 125 unique organizations, conferences, education booths, presentations, workshops, lunch and learn dialogues and film screenings. One of our most successful outreach programs called, Imagine a Canada, which is an initiative that invites Canadian youth from Kindergarten to Grade 12 nationally to express their vision of reconciliation through art, essays and multimedia. We also invite proposals from older students for school and community activities which we can fund.

The NCTR has always partnered in activities around Orange Shirt Day. Now with recognition of that day as a National Day for Truth and Reconciliation, opportunities have grown exponentially. We refer to it as Truth and Reconciliation Week. Online programming reached over 30,000 educators in French, English and Indigenous languages, representing over 1 million students from coast to coast. We do that on an annual basis. We held a 5,000 in-person student empowerment event where they had access to survivors and we also shared the memorial banner. It was an incredible moment as we carried the cloth that holds just over 4,000 names. As I walked by these young people, many of whom were newcomers in the audience and high school age, the cloth came by they were praying and they had tears. I know that those children's spirits were speaking from beyond and they are making a change because we're engaging at a younger age and they can carry those stories forth on behalf of those that did not come home.

The national broadcast in partnership also happens on September 30, in partnership with APTN, CBC, independent broadcasters' news and social media coverage, and the reach is 12.5 million per year. Canadians have access through news and television as well. This year, the theme of Truth and Reconciliation Week from September 25 to 30 will be themed, "Honouring the Resilience of Survivors."

The high demand for NCTR's work is a positive sign. It means that there is change and hope for change in this country. I want to reiterate that we cannot meet this demand without long-term, sustainable funding that has been provided by the Government of Canada. It's been a long journey, and we didn't receive that until last year. We also have the continued support of our institutional partner and host, the University of Manitoba.

deux ou trois réunions par semaine. En 2022, le Centre national pour la vérité et la réconciliation a organisé plus de 200 séances d'éducation avec 125 organisations uniques, des conférences, des kiosques d'éducation, des présentations, des ateliers, des déjeuners-conférences et des projections de films. L'un de nos programmes de sensibilisation les plus réussis s'intitule « Imagine un Canada », une initiative qui invite les jeunes Canadiens de la maternelle à la 12^e année à exprimer leur vision de la réconciliation par l'entremise de l'art, d'essais et du multimédia. Nous invitons également les élèves plus âgés à proposer des activités scolaires et communautaires que nous pouvons financer.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou le CNVR, s'est toujours associé aux activités organisées à l'occasion de la Journée du chandail orange. Maintenant que cette journée est reconnue comme une journée nationale pour la vérité et la réconciliation, les possibilités se sont multipliées de manière exponentielle. Nous l'appelons la Semaine de la vérité et de la réconciliation. La programmation en ligne a rejoint plus de 30 000 éducateurs en français, en anglais et en langues autochtones, représentant plus d'un million d'élèves d'un océan à l'autre. C'est ce que nous faisons chaque année. Nous avons organisé un événement sur l'autonomisation avec 5 000 élèves, où ils ont pu rencontrer des survivants et où nous avons également dévoilé la bannière commémorative. Nous avons vécu un moment incroyable en portant la bannière sur laquelle figurent plus de 4 000 noms. Alors que je passais devant ces jeunes gens, dont beaucoup étaient des nouveaux venus dans l'auditoire et avaient l'âge d'aller à l'école secondaire, quand la bannière est passée devant eux, ils priaient et pleuraient. Je sais que les esprits de ces jeunes parlaient depuis l'au-delà et qu'ils apportent un changement parce que nous nous engageons à un âge plus jeune et qu'ils peuvent transmettre ces histoires au nom de ceux qui ne sont pas rentrés chez eux.

La diffusion nationale a également lieu le 30 septembre, en partenariat avec APTN, CBC et des diffuseurs indépendants de nouvelles et de contenu dans les médias sociaux. Elle rejoint 12,5 millions de personnes par an. Les Canadiens y ont également accès par l'entremise des nouvelles et de la télévision. Cette année, le thème de la Semaine de la vérité et de la réconciliation, qui se déroulera du 25 au 30 septembre, sera « Honorer la résilience des survivants ».

La forte demande pour le travail du Centre national pour la vérité et la réconciliation est un signe positif. Elle signifie qu'il y a du changement et de l'espérance de changement dans ce pays. Je tiens à rappeler que nous ne pouvons pas répondre à cette demande sans le financement durable et à long terme fourni par le gouvernement du Canada. Le chemin a été long, et nous n'avons reçu le financement que l'année dernière. Nous bénéficions aussi du soutien continu de notre partenaire institutionnel et hôte, l'Université du Manitoba.

The NCTR has a permanent mandate to record, preserve and share the truth of the residential school history. The Honourable Murray Sinclair, one of three NCTR elders in residence, has said that reconciliation is the work of generations. We know that the ongoing work is going to take decades to come. The NCTR will be here to do that work. I want to honour all of the NCTR staff, Survivors Circle and Governing Circle that continue to work tirelessly with survivors and for survivors.

I want to conclude by saying that we are also very grateful for Canada's commitment to support the construction of a permanent home for the NCTR in keeping with our unique mandate and responsibility. We received a sizable contribution from the federal government, but we still have a long way to go. We anticipate another \$40 million capital fundraising, which will take place very soon. But we are committed because we know that we are here with survivors, our Elders and knowledge keepers. I want to say *meegwetch* for your time and for the invitation to come to you today.

Senator Tannas: Thank you for being here today. Ms. Scott, you mentioned that there are still organizations and people with data that has not been turned over to you. We all want to do things to help. Part of helping is listening and talking, but sometimes part of help that we can provide is to actually do something. Here in the Senate, we do have the ability to hold oversight hearings. We can compel people to come and testify before us. What would you think if you gave us the names and the contacts for organizations that aren't providing data, and we'll haul them up here in public and we'll ask them why?

Ms. Scott: I would love for you to do that. We have been waiting a long time, and I think it's absolutely crucial. When Tk'emlúps happened and the children began to speak from beyond, that's when the world and the landscape changed for us. We used to have to do a lot of reaching out across the country, developing partnerships, still trying to acquire different records. We have worked closely — I think it's time — the time is now, the time could be today that you call upon those people, and I would be more than willing to share that information with you. We have done a public media campaign. There are no secrets. Everything has been public and we all know what's happened, many of us here at this table. If you are willing to do that, I respectfully would ask you to help.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation a pour mandat de consigner, de préserver et de communiquer la vérité sur l'histoire des pensionnats. L'honorable Murray Sinclair, l'un des trois aînés du Centre en résidence, a déclaré que la réconciliation est l'œuvre de plusieurs générations. Le centre sera là pour accomplir ce travail. Je tiens à rendre hommage à l'ensemble du personnel du Centre national pour la vérité et la réconciliation, au Cercle des survivants et au Cercle de gouvernance qui continuent à travailler sans relâche avec les survivants et pour les survivants.

Je voudrais conclure en disant que nous sommes également très reconnaissants de l'engagement du Canada à soutenir la construction d'un siège permanent pour le Centre national pour la vérité et la réconciliation, conformément à notre mandat et à notre responsabilité uniques. Nous avons reçu une contribution importante du gouvernement fédéral, mais il nous reste encore un long chemin à parcourir. Nous prévoyons organiser une nouvelle campagne de financement pour amasser 40 millions de dollars, qui se déroulera prochainement. Mais nous sommes engagés parce que nous savons que nous sommes ici avec les survivants, nos aînés et les gardiens du savoir. Je tiens à vous dire *meegwetch* du temps que vous m'avez consacré et de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Madame Scott, vous avez mentionné qu'il y a encore des organisations et des personnes qui possèdent des données qui ne vous ont pas été transmises. Nous voulons tous faire quelque chose pour aider. Une partie de l'aide consiste à écouter et à discuter, mais parfois, une partie de l'aide que nous pouvons apporter consiste à agir. Ici, au Sénat, nous avons la possibilité d'organiser des audiences de suivi. Nous pouvons obliger les gens à venir témoigner devant nous. Que penseriez-vous si vous nous donnez les noms et les renseignements des organismes qui ne fournissent pas de données, et si nous les faisions venir ici en séance publique pour leur demander pourquoi?

Mme Scott : J'aimerais beaucoup que vous le fassiez. Nous attendons depuis longtemps, et je pense que c'est absolument crucial. Lorsque Tk'emlúps est arrivé et que les enfants ont commencé à parler depuis l'au-delà, le monde et le paysage ont changé pour nous. Auparavant, nous devions tendre la main aux gens partout au pays, nouer des partenariats et essayer d'acquérir différents documents. Nous avons travaillé en étroite collaboration — je pense qu'il est temps —, le temps est venu pour vous de convoquer ces personnes, et je serai plus que disposée à vous fournir ces renseignements. Nous avons mené une campagne médiatique publique. Il n'y a pas de secrets. Tout a été rendu public et nous savons tous ce qui s'est passé, beaucoup d'entre nous ici à cette table le savent. Si vous êtes disposés à le faire, je vous demande respectueusement de nous aider.

Senator Tannas: I certainly would advocate for that. If you want to send the clerk, for future discussions, the name of let's say the three most flagrant and obvious resistors, we could start maybe there and talk about it as a group. All senators would have to agree that's a kind of meeting that we were going to have. To me, there is a time for action. As Senator Arnot mentioned, we're not going to get anywhere until we get all the data. We won't get to the full and complete truth, which is what all Canadians should want. It's the only way we're going to move forward. Thank you, that's the only question I had.

[Translation]

Senator Audette: First of all, thank you to the chair for doing things differently today and giving people time to come and share their truth, which is important in this space. I'd also like to thank my colleagues for asking really good questions and making good comments.

I just wanted to thank you on behalf of my mother. We carry her trauma every day. At the same time, I'm proud to see Indigenous men and women with so much power, so that my mother can finally learn the truth and for the 28 families who learned the truth today after their baby was taken from them in Manawan, Quebec. Thanks to your work today, we now have some truth, and we can heal.

So it's still with us, and I thank you because this is about my friends and my family. We must stay strong in a very colonial space. Thanks to you, thanks to my colleagues, I now know it's possible to fight from the inside out. You have a friend, an ally and a devoted woman. Thank you so much.

[English]

The Chair: Thank you for your kind words, Senator Audette.

Ms. Scott: I don't know what's appropriate in this colonial structure, but *meegwetch*.

Senator Arnot: I will start by saying that the National Centre for Truth and Reconciliation has such an important role to play in the future of this country. I believe in the power of education, and it sounds to me like you don't have enough resources to do the kind of education that is required to fight things like deniers in order to give people the truth. I'm wondering what comments you might have about what we can do to support anything you want us to — Senator Tannas has given a very good example — particularly on education, because I think the education of non-Indigenous people in Canada is really critical to moving forward. You are well placed to be able to create curricular resources, be it for K-12 or university levels. I'm wondering what you might say about that and what we can do to help with that or any other

Le sénateur Tannas : C'est certainement ce que je préconiserais. Si vous voulez faire parvenir à la greffière, pour les discussions futures, le nom des trois opposants les plus évidents, nous pourrions peut-être commencer par là et en parler en groupe. Il faudrait que tous les sénateurs soient d'accord pour que nous tenions ce genre de réunion. J'estime qu'il est temps d'agir. Comme l'a mentionné le sénateur Arnot, nous n'irons nulle part tant que nous n'aurons pas obtenu toutes les données. Nous n'obtiendrons pas la vérité pleine et entière, ce que les Canadiens devraient souhaiter. C'est la seule façon d'aller de l'avant. Je vous remercie. C'est la seule question que j'avais.

[Français]

La sénatrice Audette : Premièrement, merci au président d'avoir agi autrement aujourd'hui et d'avoir laissé le temps aux personnes de venir partager leur vérité, qui est importante dans cet espace. Je remercie aussi mes collègues d'avoir posé de très bonnes questions et émis de bons commentaires.

Je voulais tout simplement vous dire merci au nom de ma mère. Tous les jours, nous portons ses traumatismes. En même temps, je suis fière de voir des femmes et des hommes autochtones ayant autant de pouvoir, pour que ma mère puisse enfin avoir des vérités et pour les 28 familles qui ont aujourd'hui des vérités à la suite de ce qui s'est passé quand leur bébé a été enlevé à Manawan, au Québec. C'est grâce à votre travail qu'aujourd'hui, il y a des vérités pour nos guérisons.

Alors c'est encore présent, et je vous dis merci parce que ce sont de mes amis et de ma famille qu'il s'agit. Il faut rester fort dans un espace très colonial. Grâce à vous, grâce à mes collègues, je me dis qu'on peut combattre de l'intérieur. Vous avez une amie, une alliée et une passionnée. Un gros merci.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie de vos aimables paroles, sénatrice Audette.

Mme Scott : Je ne sais pas ce qui est approprié dans cette structure coloniale, mais *meegwetch*.

Le sénateur Arnot : Je commencerai par dire que le Centre national pour la vérité et la réconciliation a un rôle très important à jouer dans l'avenir de ce pays. Je crois au pouvoir de l'éducation, et j'ai l'impression que vous ne disposez pas de ressources suffisantes pour offrir le type d'éducation nécessaire pour lutter contre les négateurs et faire connaître la vérité aux gens. Je me demande si vous avez des observations sur ce que nous pouvons faire pour soutenir tout ce que vous voulez — le sénateur Tannas a donné un très bon exemple —, en particulier dans le domaine de l'éducation, parce que je pense que l'éducation des non-Autochtones au Canada est vraiment essentielle pour aller de l'avant. Vous êtes bien placés pour créer des ressources pédagogiques, que ce soit pour la maternelle à la

issue you think that we should be focused on to support your work.

Ms. Scott: Education is absolutely key. Every year, we come back to the table for project funding. We continue to fight for the dollars. We knock on every door possible to raise an annual budget of just over \$1 million in order to do the work that we need to do. When you talk about \$1 million to reach 12.5 million Canadians, you have to equate that per person. If you divide that, it's very minimal. Frankly, it's difficult. It's a distraction for us to continue to come back to the table, but we do it because we're working with the survivors and elders every day and we know that this is the way forward.

Some of the most incredible, hopeful and emotional programming is with the younger generation. When you sit with them and you ask them what they see going forward and how the country can repair itself, they have done phenomenal work. I wish I could bring them to this committee because they write poetry, they write art, they share it with their families. The young children know more than their parents did and more than I did. I was taken at birth from my community and didn't find my way home until I was 28 years of age. Every day I'm learning. I was 52 when I found out who my father was. My mother had such a difficult time sharing that information. You need to think about the decades of work we need to do, and that's just one person, one experience and one story.

If you could pressure and call those people to the table again and ask them to help do our work. We have a three-person education unit at the National Centre for Truth and Reconciliation, which has been doing phenomenally. We have a young educational lead named Kaila Johnston, and she came to us as a student at the Truth and Reconciliation Commission of Canada and has continued her work. She has literally grown up with us. I get chills when I speak about her, because I know one day she will take my job, and I totally support that because she has an incredible corporate history. Keeping pressure on the government to help support the NCTR is number one. We've been very frugal. We've gotten partner after partner, and we won't stop because we know the importance of the work that has to happen.

The Chair: Thank you for that.

12^e année ou l'université. Je me demande ce que vous pourriez dire à ce sujet et ce que nous pourrions faire pour vous aider dans ce domaine ou dans tout autre domaine sur lequel vous pensez que nous devrions nous concentrer pour soutenir votre travail.

Mme Scott : L'éducation est absolument essentielle. Chaque année, nous revenons à la table pour redemander du financement pour des projets. Nous continuons la lutte pour le financement. Nous cognons à toutes les portes afin d'amasser un budget annuel d'un peu plus de 1 million de dollars afin de réaliser le travail qui s'impose. Il faut déterminer le montant par personne qui représentent 1 million de dollars pour 12,5 millions de Canadiens. Après avoir fait le calcul, on se rend compte que c'est bien peu. Bien honnêtement, la tâche est éprouvante. Le fait de continuellement revenir à la table nous ralentit, mais nous le faisons parce que nous travaillons au quotidien avec des survivants et des aînés et que nous savons que c'est la chose à faire pour l'avenir.

Certains des programmes les plus formidables et apportant le plus d'espoir et d'émotions sont ceux destinés à la génération des jeunes. Ils accomplissent du travail phénoménal, et on en prend conscience lorsqu'on discute avec eux et qu'on leur demande d'imaginer l'avenir et les façons de guérir le pays. J'aurais voulu pouvoir les inviter à ce comité parce qu'ils rédigent de la poésie et des œuvres artistiques qu'ils font lire à leurs familles. Les jeunes enfants en savent davantage sur la vie que leurs parents ou moi à leur âge. On m'a enlevée de ma communauté à la naissance, et ce n'est qu'à l'âge de 28 ans que j'ai retrouvé le chemin de mon chez-moi. Mes apprentissages sont quotidiens. J'avais 52 ans lorsque j'ai appris l'identité de mon père. Ma mère avait tant de mal à parler de ces sujets. Vous devez réfléchir aux décennies de travail à abattre, et ce n'est que pour une personne, un vécu et un récit.

Nous vous serions reconnaissants d'exercer des pressions sur les intervenants afin de les ramener à la table et de leur demander de nous aider à faire notre travail. Notre équipe de l'éducation, au Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR, compte trois personnes et accomplit un travail phénoménal. Kaila Johnston, une jeune superviseuse en éducation est restée parmi nous après s'être jointe à nous comme étudiante à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR. Elle a littéralement grandi avec nous. Lorsque je parle d'elle, j'en ai des frissons, parce que je sais qu'elle occupera un jour mon poste; étant donné sa fabuleuse expérience de travail, j'appuie tout à fait cette transition. Il est prioritaire de continuer à exercer de la pression sur le gouvernement pour appuyer notre centre. Nous faisons attention à la dépense. Nous accumulons les partenaires et nous n'arrêterons pas nos efforts parce que nous saisissons l'importance du travail à accomplir.

Le président : Je vous remercie de ces commentaires.

Senator Coyle: Yes, you've asked us to stand with you, Ms. Cameron, and that's definitely my intention. Hopefully, you feel that from the rest of the group around this not-quite-a-circle — let's pretend it's a circle. I want to thank both of you for your testimony and the critical work that you're doing.

I'm really struck by the point that you made about denialism. We've heard a little bit about this. This is really serious. You described it as fake news, including people with power. It's hurtful, it's damaging and it's, frankly, really dangerous. I'm very concerned to hear what you're saying. The Senate of Canada has had our own internal issue of denialism in our ranks, which has passed, but that really struck a very difficult cord with us in our chamber. We're not immune to it.

You've mentioned, and we know and appreciate, how much education, school programs and the National Day for Truth and Reconciliation are really powerful for getting the truth out and as antidotes to that denialism. I would like to unpack this with you a little bit more if I could. Could you tell us more about the nature and anything you know about the sources of the denialism and their possible links — because we're seeing this on a number of things — to broader misinformation and disinformation campaigns and what else you might suggest as actions to counter that?

Ms. Scott: If I may, I'll just ask Elder Cameron to speak actions from her survivor perspective, and then I'll tell you a little bit about our engagement at the NCTR and where it comes from.

Ms. Cameron: There's not too much education in our homeland, in Canada, about who we are, who we were, our structures, our systems and our Anishinaabe philosophy before the arrival of the settlers. That's the big missing piece with the deniers, they're not familiar with how it is that we came to be and how it is that we were already here when they arrived. It permeates everything, everywhere. Every day we are challenged by that same question: How do we do this? Well, Ms. Scott has talked about some of that — the education. Come to our communities, come to our lodges, come and visit us where we are, encourage people to be inclusive with us, share with us and don't be afraid of us. We have much to share and much to teach.

As a child I remembered that we had four foundations and teachings. The first of those four foundations was that we had to have a spirit name. The spirit name gave us purpose. The next one was our clan, because our clan was our spirit that could guide us and would be with us always so we were never alone. The third thing we were given as Anishinaabe was a way of life,

La sénatrice Coyle : Oui, vous nous avez demandé de nous tenir à vos côtés, madame Cameron, et c'est tout à fait mon intention. J'espère que vous sentez le même appui du reste du groupe autour de cette table qui n'est pas tout à fait circulaire — faisons semblant que c'est un cercle. J'aimerais vous remercier toutes deux pour vos observations et pour le travail essentiel que vous faites.

Vos commentaires sur le déni m'ont vraiment frappée. Nous avons un peu entendu parler de ce phénomène des plus graves. Vous l'avez décrit comme étant de l'information mensongère, propagée entre autres par les personnes puissantes. C'est blessant, nocif et, bien honnêtement, vraiment dangereux. Ce que vous dites m'inquiète énormément. Le Sénat du Canada a connu un problème de déni dans ses rangs, qui est maintenant derrière nous, mais l'incident nous a remplis de chagrin. Nous ne sommes pas à l'abri de ces attitudes.

Vous avez mentionné — et nous en sommes bien conscients — à quel point l'éducation, les programmes scolaires et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation réussissent à mettre la vérité en lumière et servent d'antidotes au déni. J'aimerais, si c'est possible, que nous approfondissions la question. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur tout ce que vous savez au sujet de la nature du déni ainsi que de ses sources et des possibles liens — puisque nous constatons ce problème dans divers domaines — avec les campagnes de désinformation et de désinformation? Puis, quelles autres mesures pouvez-vous suggérer pour lutter contre cette plaie?

Mme Scott : Si vous me le permettez, je demanderais à l'aînée Cameron de proposer des actions, de sa perspective de survivante. Je vous parlerai ensuite de l'approche de notre centre et de la source du problème.

Mme Cameron : Dans notre terre natale, au Canada, on offre bien peu d'éducation sur notre identité — présente et passée —, nos structures, nos systèmes et notre philosophie anishinabé avant l'arrivée des colons. Ce sont les notions qui manquent cruellement aux gens dans le déni : ils ne savent ni comment nous sommes devenus qui nous sommes ni que nous étions déjà ici avant leur arrivée. Ces lacunes se répercutent dans tout, partout. La même question nous tourmente tous les jours : comment devons-nous nous y prendre? Eh bien, Mme Scott a abordé une partie de la solution : l'éducation. Venez dans nos communautés, venez dans nos huttes, venez où nous habitons, encouragez les autres à nous inclure, partagez ce que vous avez avec nous et ne nous craignez pas. Nous avons tant à partager et nous avons beaucoup de connaissances à inculquer.

Je me rappelle que, dans mon enfance, on nous a appris quatre fondements et enseignements. Le premier de ces quatre fondements était de prendre un nom spirituel, qui nous donnait une mission. Le deuxième entourait le clan, parce que notre clan était notre esprit qui nous guiderait et nous accompagnerait en tout temps pour que nous ne soyons jamais seuls. Le troisième

how to live a good life here on this earth. And the fourth one was choice. Of course, with all that, there is language.

All of that was taken. By the time I came out of the residential school, I was like a zombie. I didn't even know who I was or why I was here on this earth. It's taken a long time to come to the point of understanding who I am, why I'm here and what it is that I need to do here on this earth for work. We're all here for a purpose on this earth. I did not find that out until after years and years of bewilderment, chaos happening in my life and not understanding why I was here.

To your question, we're open to anyone who wants to listen, to share, to learn anything about us. Like Stephanie said, there are no secrets. We have no secrets. *Meegwetch* for the opportunity.

Ms. Scott: For us at the NCTR, there is not a day that I don't get an email from a denier. Some days I open up my email, and that's the first thing I see. As Ms. Murray, who was former Executive Director of the TRC, also noted, we have access to the records, everything that is there in black and white. You hear and you see handwritten letters from parents, mothers, fathers asking about where their children are. How could you have buried my child without telling me where they ended up? You see administrators and church back and forth letters between them, saying that it's too expensive to put their child's body on a train in order to send them home to give them proper burial and dignity. That is all there in black and white and very detailed.

I think once you open up those records, make them available through education and get the records into the hands of the community so that people can share that information, then that power remains with our people, so that they can piece together those facts. Paired with the survivor narratives that we hold, Barbara Cameron, Kimberly Murray, and I, as well as members at the table have been across this country speaking with survivors in every corner coast to coast to coast. No matter where we went, we heard stories of death and of children who have gone missing. The NCTR continues to research that, as we had mentioned earlier.

We've reviewed all those records, and I think it's fact-based, and deniers have to really stop.

You see websites that are being created. You know the origins of these people. People become very focused. We are working closely with the national advisory committee which has brought up the possibility of legislation and to help support that and the creation of that so that there is a law created to deal with that.

fondement qu'on nous inculquait en tant qu'Anishinabe était le mode de vie, c'est-à-dire de vivre une bonne vie ici sur terre. Et le quatrième était le choix. Bien entendu, la langue s'imprègne dans ces quatre fondements.

Tous ces enseignements m'ont été volés. Quand je suis sortie du pensionnat pour Autochtones, je m'apparentais à un zombie. Je ne savais même pas qui j'étais ou pourquoi je me trouvais ici, sur terre. Il m'a fallu beaucoup de temps pour arriver à comprendre qui je suis, pourquoi je suis ici et ce qu'est mon rôle sur terre. Nous avons tous une mission sur terre. Je ne l'ai découverte qu'après des années d'ahurissement, de chaos dans ma vie et d'incompréhension quant à ma raison d'être.

Pour répondre à votre question, nous accueillons quiconque veut nous écouter, partager ce qu'ils ont avec nous et en apprendre sur nous. Comme Mme Scott l'a dit, il n'y a pas de secrets. Nous n'avons aucun secret. *Meegwetch* de cette occasion de m'exprimer.

Mme Scott : Au Centre national pour la vérité et la réconciliation, pas une journée ne passe sans que je ne reçoive un courriel d'une personne dans le déni. Certains jours, lorsque j'ouvre ma boîte de courriels, c'est la première chose que je vois. Comme Mme Murray, l'ancienne directrice générale de la Commission de vérité et réconciliation, l'a souligné, nous avons accès aux dossiers, à tout ce qui a été rédigé, noir sur blanc. On entend et on voit des lettres manuscrites de parents, de mères, de pères qui demandent où se trouvent leurs enfants. Comment avez-vous pu enterrer mon enfant sans me dire où il s'est retrouvé? On voit des lettres échangées entre des administrateurs et des ecclésiastiques énonçant qu'il coûte trop cher de transporter le corps d'un enfant par train pour qu'il se fasse enterrer chez lui en bonne et due forme et dans la dignité. Tous ces échanges sont très détaillés et sont écrits noir sur blanc.

Lorsque vous ouvrirez ces dossiers et les mettrez à la disposition des éducateurs et de la communauté afin que l'information puisse circuler, notre peuple regagnera du pouvoir : il pourra rétablir ces faits. Forts des récits de survivants que nous détenons, Barbara Cameron, Kimberly Murray, les membres de la table et moi avons parcouru le pays du nord au sud et d'est en ouest pour parler à des survivants. Peu importe où nous nous trouvions, on nous narrait des récits de morts et d'enfants disparus. Notre centre continue ses recherches là-dessus, comme on l'a dit plus tôt.

Nous avons pris connaissance de tous ces documents, qui sont factuels, à mon avis; les gens dans le déni doivent vraiment arrêter d'agir ainsi.

Des sites Web sont créés. On sait comment ces gens se transforment. Ils deviennent obnubilés par une idée. Nous travaillons de près avec le comité consultatif national, qui a soulevé la possibilité de rédiger un texte de loi et d'aider à le créer afin qu'une loi s'attaque au problème.

It's problematic and difficult. I was witness to many people across this land, and I can tell you paired with those documents, which need to be publicly accessible, that is key and crucial. We're working to do that. Everything is not perfect right now. We know and understand that, but through the minds of people like Honourable Murray Sinclair and Kimberley Murray, who we work with closely at OSI, we're going to take actions so we can get that information into Canadians' hands as well.

Senator LaBoucane-Benson: I want to dig into the denialism. Perhaps the most violent that I've seen is academic denialism. For my colleagues, to give you some context, the three commissioners of the TRC came to Edmonton about seven or eight years ago and did a fantastic presentation to a packed auditorium, and a University of Alberta professor stood up in the Q&A and said, "Why should I teach the TRC final report if it's not peer reviewed?" Have you come across this problem in academia around this rigid, positivistic gaze that some academics hold? If you have come across it, have you had any success in countering it?

Ms. Scott: At the centre itself, there are articles and websites from academics who have published inaccurate facts. The focus, I can tell you right now, has been on the survival of the NCTR. The denialism is a priority, but it comes second to getting the records to the centre, working with survivors and committees. That doesn't mean that we're leaving it unaddressed. We've just last week written an op-ed that they're currently pitching in regard to denialism and what those impacts are, how we should address them and what Canadians need to know and understand. Again, we are a small team serving a country, but we are actively doing what we can to combat that.

We work very closely with survivors, and every opportunity they join us. I think that the importance of honouring and respecting the survivors and, again, the records and ensuring that we have everything that we can and need at our disposal is important. That's the only way that I see we're going to be able to sincerely take action so that the mass majority of people understand, know and are educated as to what really happened in this country.

When the children were found, it wasn't only Canadians who were interested in what happened in residential schools, but also the world. We did hundreds of interviews right around the globe, and we continue to get asked for updates as to what is happening in this country, and that's what we need to continue to do to engage not only here on this soil, but around the world.

Le phénomène est difficile et pose problème. J'ai discuté avec beaucoup de personnes sur tout le territoire et je peux vous dire que leurs récits, ajoutés aux documents — qui doivent être rendus publics — témoignent du caractère essentiel de cet enjeu. Nous y travaillons. Certains éléments ne sont pas parfaits à l'heure actuelle. Nous le savons et nous en sommes conscients, mais grâce aux grands esprits de personnes comme l'honorable Murray Sinclair et Kimberley Murray, avec qui nous travaillons en étroite collaboration au bureau de l'interlocutrice spéciale, nous allons prendre des mesures pour également fournir ces renseignements aux Canadiens.

La sénatrice LaBoucane-Benson : J'aimerais fouiller la question du négationnisme. Sa forme la plus violente pourrait bien être celle parmi les chercheurs. En guise de contexte, je dirai à mes collègues que, il y a sept ou huit ans, les trois commissaires de la Commission de vérité et réconciliation se sont rendus à Edmonton et ont fait une présentation fantastique devant un auditorium bondé. Pendant la période de questions, un professeur de l'Université de l'Alberta s'est levé et a demandé : « Pourquoi devrais-je enseigner le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation s'il n'a pas été révisé par les pairs? » Avez-vous constaté ce problème dans le milieu universitaire par rapport au regard rigide et influencé par le positivisme que certains chercheurs posent sur le monde? Le cas échéant, avez-vous réussi à le contrecarrer?

Mme Scott : Au CNVR même, on trouve des articles et des sites Web de chercheurs qui ont publié des faits inexacts. Je peux vous dire dès maintenant que nous nous attardons avant tout à la survie du CNVR. Le négationnisme est une priorité, mais vient après l'obtention de documents par notre centre et la coopération avec les survivants et les comités. Je n'entends pas par là que nous n'abordons pas le problème. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons rédigé un article que nous essayons actuellement de promouvoir. Il traite du négationnisme, de ses répercussions, des façons de nous y attaquer et de ce que les Canadiens doivent savoir et saisir. Je le répète : nous formons une petite équipe au service d'un pays, mais nous nous efforçons de faire tout en notre pouvoir pour éradiquer le problème.

Nous travaillons de très près avec les survivants, qui se joignent à nous à chaque occasion qui se présente. Je crois qu'il importe d'honorer et de respecter les survivants et, ici encore, d'avoir tous les documents et les outils nécessaires à notre disposition. À mes yeux, c'est la seule façon qui nous permettra de passer à l'action avec sincérité afin que la grande majorité de la population comprenne et sache ce qui s'est réellement passé dans ce pays.

Lorsque les enfants ont été retrouvés, les Canadiens n'ont pas été seuls à s'intéresser à ce qu'il s'est passé dans les pensionnats pour Autochtones : le monde entier a tendu l'oreille. Nous avons accordé des entrevues partout sur la planète, et on nous demande encore aujourd'hui des mises à jour sur les événements survenus dans notre pays. C'est ce que nous devons continuer à faire afin

Senator LaBoucane-Benson: If there is anything we can do to help with that, especially from the academic perspective, because that gets in the way of properly training our teachers, even in the way that scientists might see burial grounds, if this committee can do something, we would be very interested as well.

Ms. Cameron: I just wanted to add that each time a denier says something, it takes us right back to when I would play in amongst the graves. I would casually tell teachers or other adults, but we weren't believed.

Also, when I was taking the statements, many people spoke of graves, but they weren't believed.

Each time that we're not believed is a form of the continued lateral violence against us. It further induces and triggers us into that trauma. We're still not believed. What do you have to do to be believed? We have the proof. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you for that. It is certainly up to us as parliamentarians to confront denialism whenever we see it, because it has no place in our society. I want to mention that.

Senator Greenwood: *Hiy hiy*, Elder Cameron, for your opening us this day, this session in a good way.

I also want to recognize the work, Ms. Scott, that you and your team do on behalf of all of us. *Hiy hiy.*

I'm interested in your statement about education as the way forward and the number of examples that you've given us today, the work that you do and the magnitude of that work when we're talking about 12 million people on \$1 million. It's just unbelievable that you can even hardly get anything done. I think that's a real crime, and I would certainly be supportive of seeing that budget increase.

As you speak about denialism, I want to say something here and then I'm going to talk about an education question. As we've been speaking about that, I cannot help but think of the overarching colonial experience or the colonial realities that we live in, underlined by concepts of power, land, resources and colonization of our own minds. I cannot help but think of those large concepts when we're trying to think about education and the changing of that. I absolutely believe that will change with the generations coming behind us and that we educate all of our

de favoriser la discussion non seulement ici, mais aussi de par le monde.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Si ce comité peut vous être d'une utilité quelconque pour cette mobilisation, ses membres souhaiteraient ardemment vous prêter main-forte, surtout pour changer la perspective des chercheurs universitaires : la mentalité actuelle empêche de bien former nos enseignants et influence même le regard que portent les scientifiques sur les lieux de sépulture.

Mme Cameron : Je veux simplement ajouter que, chaque commentaire des négationnistes me ramène à l'époque où je jouais parmi les tombes. Je faisais des remarques au passage aux enseignants ou à d'autres adultes, mais ils ne me croyaient pas.

En outre, lorsque je compilais les déclarations, de nombreux intervenants m'ont parlé des tombes et m'ont dit que leur entourage ne les croyait pas.

Chaque fois qu'on nie nos propos, nous subissons un autre exemple de violence latérale incessante contre nous. Ces doutes provoquent d'autres traumatismes en nous. On ne nous croit toujours pas. Que faire pour être crus? Nous avons les preuves. *Meegwetch.*

Le président : Je vous remercie de cette réponse. Il nous incombe certainement à nous, en tant que parlementaires, de confronter le négationnisme partout où nous en sommes témoins, parce que cette attitude n'a pas sa place dans notre société. Je voulais le mentionner.

La sénatrice Greenwood : *Hiy hiy*, aînée Cameron d'avoir lancé la réunion d'aujourd'hui sous les meilleurs auspices.

Je veux aussi souligner le travail que vous, madame Scott, et votre équipe réalisez pour chacun d'entre nous. *Hiy hiy.*

Je veux me pencher sur votre déclaration voulant que l'éducation soit la voie de l'avenir et sur les exemples que vous nous avez donnés; sur le travail que vous accomplissez; et sur l'ampleur de la tâche quand on sait que 12 millions de personnes doivent se partager 1 million de dollars. C'est incroyable que vous parveniez à peine à réaliser quoi que ce soit. Je trouve qu'il s'agit d'un véritable crime et j'appuierais sans réserve une augmentation de ce budget.

Comme vous parlez de négationnisme, je veux mentionner quelque chose à ce sujet, puis je passerai à la question de l'éducation. Dans le contexte de cette discussion, je ne peux m'empêcher de penser à l'expérience coloniale ou aux réalités coloniales qui sont omniprésentes dans nos vies et sous-tendues par des concepts de pouvoir, de territoires, de ressources et de colonisation de nos propres esprits. Je reviens constamment à ces vastes concepts lorsque nous essayons de réfléchir à l'éducation et aux changements qu'on peut y apporter. Je crois fermement

children about these lived realities of the First Peoples of this land.

I'm really thinking about that, and I'm thinking about newcomers who come to Canada. We hear about it all the time. I'm wondering how we can provide education for them, as they come to these shores, about this lived reality, because I'm not convinced that people coming here are aware of these realities.

We often talk about people who have lived here all their lives, but there are people coming all the time. How can we educate them better so that they don't get caught up in the colonial experience? We want them to know what they're coming to.

Would you have any thoughts on that, Ms. Scott?

Ms. Cameron: Let me speak to this. Thank you for that.

Approximately seven or eight years ago, I worked in a job where my focus was to train people in a regional health authority, a major organization. I never knew who I was going to get in my learning circle, whether it would be a doctor, a surgeon, a dietary person, or a housekeeper.

On one particular occasion, I had a young lady challenger, and I was really happy for her questions. She questioned why Indigenous people, why Anishinaabe people, complain. As an immigrant, she was very happy to be here. I said, "Yes, I understand what you're saying, but if you sit where I'm sitting, where do you go? Where do you go to practise your culture, speak your language, do your ceremonies? You go to your own homeland. There you have it. You can return anytime and be home and do all of those things that you grew up with. We here, Canada is our homeland. This is where we were placed. Unfortunately, our language, our culture, our beliefs, all of that has been taken from us, and it's very difficult just surviving day to day. There is nowhere to run. Where do we go to find that?" At once, she understood.

It's that simple but that profound at the same time. *Meegwetch.*

Ms. Scott: As a personal reflection and where I've come from and what I've lived in, when I went back home to my community, I was welcomed home with a sweat and a water drum ceremony, and invited to sit with our elders, people from my family that I didn't know. Can you imagine the possibility or understanding that could be provided if part of the process when you are taking in newcomers be that they work with the

que ces mentalités changeront au fil des générations qui nous suivront et à mesure que nous informons tous nos enfants des réalités des premiers peuples de ce territoire.

Je réfléchis intensément à cette question, et je pense aux nouveaux arrivants au Canada. Nous entendons constamment parler de ces vécus. Je me demande comment nous pouvons informer les nouveaux arrivants du vécu des Autochtones, lorsqu'ils foulent leur terre d'accueil. Je ne suis pas convaincue que les immigrants sont conscients de ces réalités.

Nous parlons souvent des citoyens qui ont vécu ici toute leur vie, mais le pays accueille sans arrêt de nouveaux arrivants. Comment mieux les sensibiliser afin qu'ils ne deviennent pas prisonniers de l'expérience coloniale? Nous voulons qu'ils sachent ce qu'il s'est passé dans le milieu où ils s'établiront.

Avez-vous des observations à ce sujet, madame Scott?

Mme Cameron : Permettez-moi de répondre à la question. Je vous remercie de l'avoir posée.

Il y a environ sept ou huit ans, j'occupais un poste qui consistait surtout à former les employés dans une régie régionale de la santé, qui était une grande organisation. Je ne savais jamais qui ferait partie de mon cercle d'apprenants : il pouvait s'y trouver un médecin, un chirurgien, un diététicien ou un aide-ménager.

Une jeune femme contestataire s'est un jour retrouvée dans mon groupe, et j'étais vraiment ravie de ses questions. Elle se demandait de quoi se plaignaient les Autochtones, les Anishinabes. En tant qu'immigrante, elle était comblée de vivre ici. Je lui ai répondu : « Oui, je comprends ce que vous dites. Mais où iriez-vous, si vous étiez à ma place? Où allez-vous pour pratiquer votre culture, parler votre langue, célébrer vos cérémonies? Vous allez dans votre patrie. Et voilà. Vous pouvez y retourner à tout moment, vous retrouver chez vous et renouer avec tout ce qui vous a accompagné pendant votre enfance. Pour nous, le Canada est notre mère patrie. C'est ici que notre existence a commencé. Malheureusement, notre langue, notre culture, nos croyances — toutes ces richesses — nous ont été enlevées, et il est vraiment ardu de survivre au jour le jour. Nous n'avons nulle part où nous enfuir. Où pouvons-nous retrouver notre identité? » Elle a tout de suite compris.

La réalité est à la fois aussi simple et aussi profonde. *Meegwetch.*

Mme Scott : Personnellement, je peux décrire d'où je viens en disant que, quand je suis retournée dans ma communauté, on m'a accueillie avec une suerie et une cérémonie du tambour à eau. On m'a de plus invitée à m'asseoir parmi nos aînés et des membres de ma famille que je ne connaissais pas. Pouvez-vous imaginer les possibilités ou la compréhension qui pourraient découler d'un processus où les nouveaux arrivants interagiraient

traditional peoples of the territory through a ceremony? It's not paper or swearing an oath.

That understanding and clarity have been instrumental in me making a change in my life. I think if we are going to live together in harmony, that is one step forward. It's not that everyone will migrate to that, but it's just the experience and the understanding.

I've seen remarkable change with people, even people who are on the fence about what the truth is of this country, change or that physical empowerment and understanding of who we really are in this country.

There are many people across this land — and we met many along the way during the TRC — that led and guided us, and I think I'm better for it. Perhaps even thinking of that way forward could be good.

The Chair: This completes the time for this panel. Again, I wish to thank our witnesses, Ms. Scott and Elder Cameron, for joining us today and providing some very powerful testimony. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

avec les peuples ancestraux du territoire pendant une cérémonie? Il ne s'agirait pas de signer un document ou de prêter un serment.

Cette compréhension et cette clarté ont été déterminantes pour que j'apporte un changement dans ma vie. Je crois que c'est un pas dans la bonne direction si nous désirons cohabiter dans l'harmonie. Je n'avance pas que tous tendront vers cette perspective, mais l'expérience et la compréhension sont primordiales.

J'ai constaté de fulgurantes transformations chez certains, même chez des personnes qui ne pouvaient se positionner quant à la vérité entourant ce pays. Ils ont vécu un changement, se sont vus affranchis physiquement ou ont compris qui nous sommes réellement dans ce pays.

De nombreuses personnes dans le territoire — et nous en avons rencontré un grand nombre pendant la CVR — nous ont menés et guidés, et je crois que j'en suis sortie grandie. Peut-être que même le fait de penser à cette avenue pour l'avenir est bénéfique.

Le président : C'est ce qui met fin à la discussion avec ce groupe de témoins. J'aimerais encore une fois remercier nos témoins, Mme Scott et aînée Cameron, d'avoir été parmi nous pour leur témoignage percutant. Merci énormément.

(La séance est levée.)